

# L'ivoire et Au-delà

Une Décennie de Progrès

# L'ivoire et Au-delà

Une Décennie de Progrès

# Remerciements

L'ONG Stop Ivory a joué un rôle déterminant dans la création de l'EPI et de son secrétariat spécialisé, tandis que Conservation International et de nombreuses autres organisations ont apporté leur soutien dès le début. Stop Ivory a cessé ses activités en 2020, après que de nombreuses responsabilités ont été officiellement assumées par la Fondation EPI. Conservation International continue d'être un soutien essentiel de l'EPI. Sans la vision de Stop Ivory et la générosité de Conservation International, nous n'aurions pas pu célébrer ce 10e anniversaire.

Le travail de l'EPI est également soutenu par des gouvernements et des institutions internationales, des organisations philanthropiques de premier plan et des donateurs privés. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à :

Tusk, l'initiative Darwin et le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du gouvernement britannique, le Illegal Wildlife Trade Challenge Fund, le Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs (INL) du gouvernement américain, le US Fish and Wildlife Service et la Banque mondiale.

Nous remercions également les philanthropes, les donateurs privés, les entreprises, les agences des Nations unies et les ONG pour leur soutien. Il s'agit notamment de :

Andrea Soros Colombel, Balyasny Asset Management, Band Foundation, Barry et Helen Homes, Betty Millard Foundation, Cerno Capital, Corton Hill Trust, Dawn Arnall, Edith McBean, Elephant Crisis Fund, EY, Fiona McKenzie, Friedman French Foundation, GardaWorld, Harry et Shirley Hagey, Huawei, Loke Foundation, Michael Spencer, MT Europe, National Geographic, Rumi Foundation, Steven Stone, Suzie et Fred Fehsenfeld, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), Wild Philanthropy.

Le succès de l'EPI dépend de l'expertise technique, de la générosité et de l'esprit de partenariat de nombreuses organisations. Nous sommes fiers d'être partenaires des organisations suivantes ou d'avoir travaillé en étroite collaboration avec elles :

Action for Elephants UK, African Conservation Foundation (ACF), Africa Nomads Conservation, African Parks Network, African Wildlife Foundation (AWF), Association of Zoos and Aquariums, Big Life Foundation, Bityarn Consult, Blue Green Future, Born Free Foundation, China Biodiversity Conservation and Green Development Foundation (CBCGDF), Elephant Voices, End Wildlife Crime, Environmental Investigation Agency (EIA), Fauna and Flora International, Frankfurt Zoological Society, Fundação Kissama, Global Climate Pledge, HALO Trust, Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), Kalahari Conservation Society, Lewa Wildlife Conservancy, Lilongwe Society for the Protection and Care of Animals (LSPCA), Lilongwe Wildlife Trust, Mara Elephant Project, The Nature Conservancy, Nature Tropical, Northern Rangelands Trust, Royal Foundation, RSPCA International, Save the Elephants, Sheldrick Wildlife Trust, Space for Giants, Thokomela Endangered Wildlife Trust, TRACE, Tsavo Conservation Group, Tsavo Trust, Ulinzi Africa Foundation, the University of Washington, Wild Africa Fund, WildAid, Wildlife Conservation Society (WCS), Wildlife Direct, Wildlife Impact, Zoological Society of London (ZSL).

La Fondation EPI est également reconnaissante à Andrea Soros Colombel, à Conservation International et au Global Wildlife Programme de la Banque mondiale, pour leur généreux soutien à l'élaboration de ce rapport, ainsi que pour les ateliers et réunions organisés pour commémorer le 10e anniversaire de l'EPI à Nairobi, au Kenya, en mai 2024.

*Toutes les photographies sont celles de la Fondation EPI, sauf indication contraire.*

*Modifié par Barnaby Phillips*

*Photographie de couverture par Harsbil Gudka*

## TABLE DES MATIÈRES

**INTRODUCTION** 4 REMERCIEMENTS

6 PRÉFACE

7 RÉSUMÉ

10 INTRODUCTION

**RAPPORT** 14 **Chapitre 1 : La théorie du changement de l'EPI**

20 **Chapitre 2 : Maintenir l'interdiction internationale du commerce de l'ivoire**

22 **Chapitre 3 : Fermeture des marchés nationaux de l'ivoire**

26 **Chapitre 4 : Empêcher l'utilisation de l'ivoire à des fins économiques**

36 **Chapitre 5 : Mise en œuvre du plan d'action pour l'éléphant d'Afrique**

40 **Chapitre 6 : Le conflit entre l'homme et l'éléphant et la vision 2030**

46 **Chapitre 7 : Finances**

48 **Chapitre 8 : Résultats ; l'EPI et le commerce de l'ivoire**

**CONCLUSION** 56 CONCLUSION

59 ANNEXE



## Préface

C'est un honneur pour moi de présenter le rapport du 10e anniversaire de l'Initiative pour la protection des éléphants (EPI), en tant que nouvelle présidente de son conseil d'administration. En 2014, une poignée de dirigeants africains se sont réunis pour créer l'EPI. Dans leur déclaration fondatrice, ils affirment que "l'abattage illégal des éléphants et le commerce de leur ivoire sont hors de contrôle dans une grande partie de l'Afrique." C'était une situation terrible, que nous ne pouvions tolérer en tant que dirigeants africains. Les éléphants font en effet partie de notre patrimoine. Ils font partie intégrante de notre culture et de notre folklore, et nous ne pouvons pas nous permettre de les perdre.

Dix ans plus tard, lorsque je regarde notre continent, je vois une image très différente et plus optimiste. Ce rapport explique comment nous avons inversé le cours de la crise du braconnage des éléphants et le rôle vital joué par l'EPI dans ce processus. La liste des pays membres, qui ne cesse de s'allonger, parle d'elle-même, tandis que le travail continu du petit secrétariat pour sécuriser les stocks d'ivoire est remarquable.

Le succès, cependant, entraîne de nouveaux défis. Aujourd'hui, nous nous préoccupons moins des cartels criminels de braconnage que de la manière

dont les éléphants peuvent coexister avec nos communautés d'agriculteurs et d'éleveurs. Les éléphants ne sont pas toujours des voisins faciles. Ils peuvent détruire les cultures et blesser, voire tuer, des personnes. Et si les personnes qui vivent à proximité des éléphants ne bénéficient pas de leur conservation, il est peu probable qu'elles nous soutiennent, et les efforts que nous avons déployés jusqu'à présent auront été vains.

L'EPI offre aux gouvernements africains une plateforme pour faire connaître leurs préoccupations et lever des fonds. Il permet aux responsables de la protection de la nature de tout le continent de se prendre en charge et les met en contact les uns avec les autres ainsi qu'avec les principaux défenseurs de l'environnement. Et il amplifie les voix de ceux qui sont en première ligne sur ces questions. En d'autres termes, la force unique de l'EPI réside dans le fait qu'il s'agit d'une réponse africaine aux défis évolutifs de la conservation des éléphants. C'est aussi vrai en 2024 qu'en 2014.

Nous continuerons à œuvrer pour un avenir meilleur pour les éléphants et les populations d'Afrique. Soutenez-nous dans notre voyage.

### *Sharon Ikeazor, présidente du Conseil de direction de l'EPI*

*Ancien ministre d'État de la République fédérale du Nigeria.*



## Résumé

**Ce rapport raconte l'histoire de la première décennie de l'Initiative pour la protection des éléphants (EPI), une alliance unique de pays africains engagés dans la conservation de leurs éléphants. Il est rédigé par le secrétariat de l'EPI, la Fondation de l'EPI.**

Les éléphants sont des animaux magnifiques. Ils sont appréciés non seulement dans leur aire de répartition, mais aussi dans le monde entier, et jouent un rôle écologique unique et d'une importance capitale. Mais les années qui ont précédé 2014 ont été sombres pour la conservation des éléphants d'Afrique, l'abattage illégal et le braconnage de l'ivoire étant endémiques dans de nombreuses régions. Les dirigeants du Botswana, du Tchad, du Gabon et de la Tanzanie, ainsi que le ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie, se sont réunis à Londres et ont décidé d'arrêter le massacre. Ils ont convenu que les pays de l'EPI devraient respecter le moratoire sur le commerce international de l'ivoire pendant au moins dix ans, ce qui confère à ce rapport une grande importance. Ils ont également convenu de fermer les marchés nationaux de l'ivoire et de mettre les stocks d'ivoire hors d'état de servir à des fins économiques, puis d'élaborer des plans d'action nationaux pour les éléphants (PNAE), conformément au plan d'action pour l'éléphant d'Afrique de 2010.

La théorie du changement de l'EPI est expliquée au chapitre 1. En mettant en œuvre leurs engagements, les États membres de l'EPI entendent perturber la chaîne d'approvisionnement en ivoire, sensibiliser le public et renforcer les mesures d'exécution. Ils provoqueraient ainsi une baisse de la demande d'ivoire, entraînant un effondrement des prix et, par conséquent, une réduction du braconnage.

L'EPI a largement réussi à atteindre ses objectifs. Dans le chapitre 2, nous montrons





comment le moratoire sur le commerce international de l'ivoire reste fermement en place dix ans plus tard, malgré des divergences d'opinion persistantes entre les pays africains et des débats houleux lors des réunions de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Au chapitre 3, nous montrons que de nombreux pays africains ont pris des mesures pour fermer leurs marchés nationaux de l'ivoire au cours de la dernière décennie. Il en va de même pour le Canada, la Chine, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique.

Au chapitre 4, nous examinons en détail la manière dont la Fondation EPI collabore avec ses États membres et certains États africains non membres pour sécuriser les stocks d'ivoire. La Fondation EPI joue un rôle unique dans la gestion et l'inventaire des stocks. Il s'agit d'un domaine très sensible, avec des implications pour la sécurité de l'État et, potentiellement, la corruption. La Fondation EPI a gagné la confiance des gouvernements grâce à son approche diplomatique et professionnelle. Elle a développé une technologie et des procédures sur mesure pour améliorer la sécurité des stocks, formé plus de 1 000 fonctionnaires et réalisé des inventaires dans 15 pays. Et lorsque des pays ont choisi de détruire leurs stocks, la Fondation EPI les a aidés à le faire.

La Fondation EPI a également aidé 11 pays à élaborer des PNAE, comme indiqué au chapitre 5. Ces plans holistiques reconnaissent les défis uniques posés par les éléphants, y compris la nécessité de planifier l'utilisation des terres, et l'importance du soutien du public pour la conservation de la faune et de la flore.

En effet, c'est la reconnaissance de ces divers défis et la concurrence croissante pour les terres et les ressources en Afrique qui ont amené la Fondation EPI à ajuster ses priorités en 2020, par l'adoption d'une Vision stratégique 2030, comme expliqué au chapitre 6. Cette nouvelle vision a été élaborée en réponse aux ministres et aux responsables de la faune sauvage des États membres de l'EPI qui ont indiqué à la Fondation que les conflits homme-éléphant (CHE) étaient en train de devenir un problème extrêmement important pour la conservation des éléphants.

En d'autres termes, la croissance du HEC menace de saper les progrès réalisés par l'EPI dans d'autres domaines. Mais le HEC est aussi un défi que l'EPI relève aujourd'hui, avec la conviction que les populations africaines doivent avant tout bénéficier des avantages de la conservation des éléphants. Ce sont eux, après tout, qui supportent les plus grands risques.

Conformément à la Vision 2030, la Fondation EPI a élaboré en 2021, avec le soutien des États membres de l'EPI, une stratégie globale en matière de HEC reposant sur trois piliers : 1) favoriser le dialogue de haut niveau, 2) permettre des solutions locales et 3) amplifier les voix africaines. Nous avons réalisé des progrès rapides sur ces trois fronts, en réunissant des hommes politiques africains et des défenseurs de l'environnement de premier plan dans le cadre d'une série de dialogues, en mettant en œuvre nos premiers projets sur le terrain et en soutenant les journalistes qui font des reportages sur le HEC.

La Fondation EPI est un petit secrétariat relativement peu coûteux. Seuls 13 % de ses revenus ont été consacrés aux frais de fonctionnement, comme indiqué au chapitre 7. Mais comment prouver que ce programme, et les pays de l'EPI eux-mêmes, ont été efficaces ? Nous avons certes réalisé des avancées significatives par rapport aux objectifs initiaux de l'EPI, mais cela a-t-il permis d'obtenir les progrès escomptés sur le terrain ? Ce sont les questions cruciales que nous abordons au chapitre 8.

Nous montrons que, d'une manière générale, les saisies d'ivoire et le prix de l'ivoire au niveau international, ainsi que les niveaux de braconnage des éléphants en Afrique même, semblent tous avoir diminué depuis leur pic de 2011-2013. Les pères fondateurs de l'EPI peuvent se sentir confortés dans leur action. Les éléphants d'Afrique sont dans

une situation bien moins précaire qu'en 2014.

Nous soutenons cependant que la contribution de l'EPI à la lutte contre le braconnage des éléphants ne se limite pas à faire baisser les prix de l'ivoire. La fermeture des marchés nationaux de l'ivoire et l'amélioration de la sécurité des stocks ont également envoyé un message public fort qui, combiné à une meilleure application de la loi, a conduit à une réduction de la demande d'ivoire, à une diminution du braconnage et au développement de pratiques éthiques, légales et durables. Notre théorie du changement s'est avérée solide.

Il n'y a pas lieu de se reposer sur ses lauriers. Les tendances positives masquent des différences régionales significatives. Le commerce de l'ivoire est résistant et adaptable. Comme nous l'expliquons dans notre conclusion, la trajectoire démographique de l'Afrique fait qu'il est très probable que la concurrence entre les hommes et la faune sauvage s'accroîtra dans les années et les décennies à venir. Nous devons trouver de nouveaux moyens d'atténuer et de gérer le HEC. Si les Africains eux-mêmes ne sont pas convaincus de l'importance de la conservation des éléphants et n'en retirent pas les bénéfices, l'avenir de ces magnifiques animaux est sombre.

En 2014, les membres fondateurs de l'EPI ont appelé à un "soutien financier et technique urgent et durable" pour les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique. La charge de la conservation des éléphants, de leur protection contre le braconnage et le trafic, et de la lutte contre l'EPI, incombe en grande partie aux États africains de l'aire de répartition. Le monde a besoin de populations d'éléphants en bonne santé, ainsi que des multiples avantages, services et valeurs qu'elles procurent, pour faire face avec succès aux crises environnementales interdépendantes que sont le changement climatique et la perte de biodiversité. Certaines des ressources financières importantes qui sont actuellement allouées pour faire face à ces crises doivent être orientées vers la conservation des éléphants.

L'EPI a de bonnes raisons de célébrer la fin de sa première décennie. Elle est passée de cinq à 24 pays. Ils couvrent l'ensemble du continent et se répartissent entre pays anglophones, francophones et lusophones. La plupart des éléphants d'Afrique, qu'il s'agisse d'espèces de savane ou de forêt, se trouvent aujourd'hui dans les États membres de l'EPI. En outre, dans la plupart de ces États membres, les éléphants sont plus en sécurité qu'ils ne l'étaient en 2014, plusieurs populations clés étant stables ou même en augmentation. L'EPI a atteint ses principaux objectifs et s'est adapté pour relever le nouveau défi du HEC, qui commence maintenant à recevoir l'attention nationale et mondiale qu'elle mérite.

L'EPI est une réussite africaine, mais il reste encore de nombreux défis difficiles à relever, ainsi que des opportunités passionnantes..

### **John E Scanlon AO** *Directeur général de la Fondation EPI*



◀ Ian Craig (à gauche) et John Scanlon (au milieu), administrateur de la Fondation de l'EPI, nourrissent un éléphant au Sanctuaire d'éléphants de Reteti, dans le nord du Kenya.





## Introduction

L'Initiative pour la protection des éléphants (EPI) est une alliance de pays africains qui se sont engagés à conserver leurs éléphants et à améliorer les moyens de subsistance des personnes qui vivent aux côtés de ces animaux.

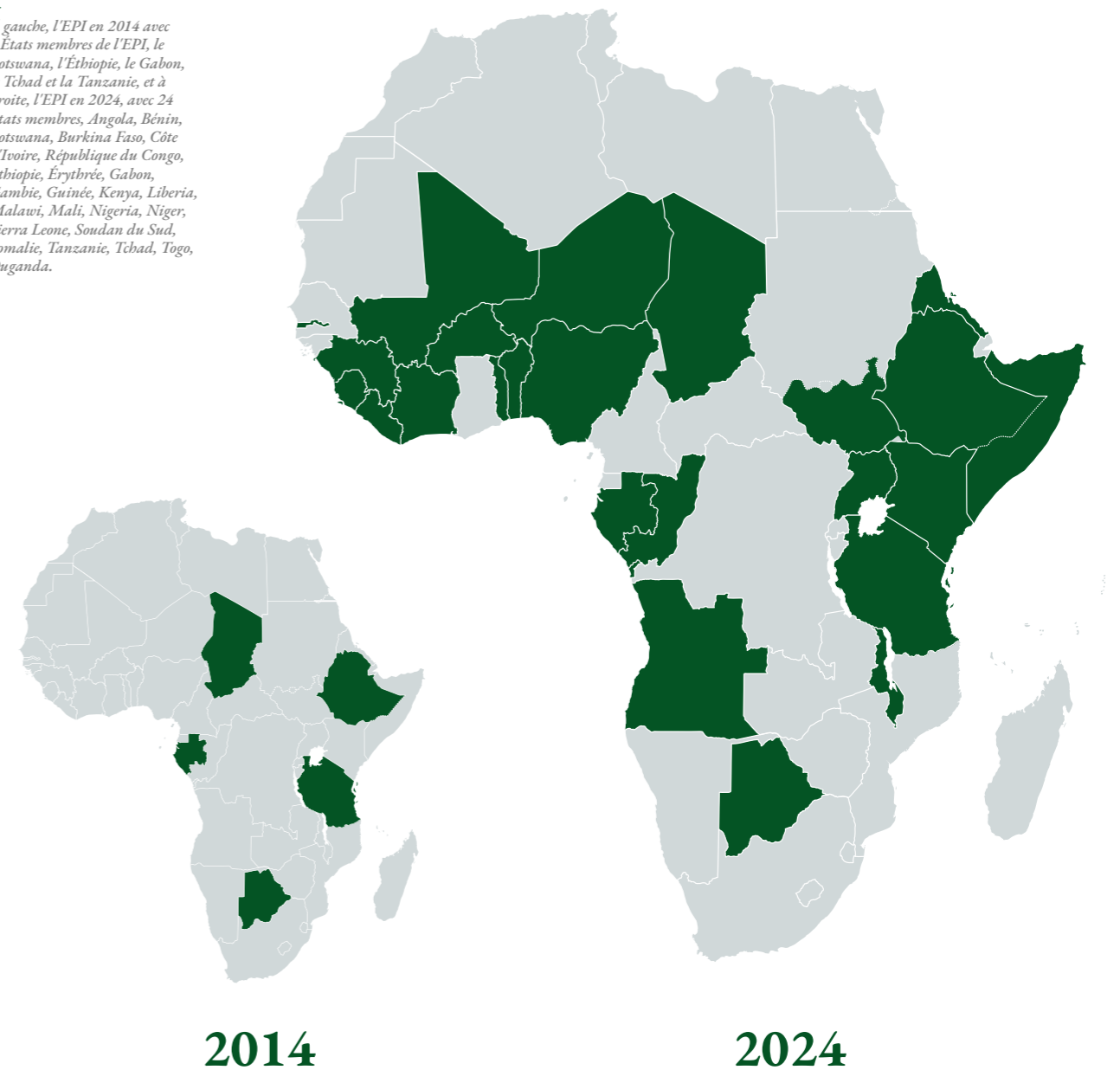
En février 2014, des gouvernements du monde entier se sont réunis à Londres pour la conférence sur le commerce illégal d'espèces sauvages, présidée par le ministre britannique des affaires étrangères, William Hague. C'était une période de crise pour la conservation des éléphants d'Afrique, car les braconniers faisaient des ravages sur tout le continent. Les présidents du Botswana, du Tchad, du Gabon et de la Tanzanie, ainsi que le ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie, ont décidé de prendre la tête de la réponse africaine à la crise en créant l'Initiative pour la protection des éléphants (EPI). Ils se sont engagés à respecter le moratoire sur le commerce international de l'ivoire, à fermer les marchés nationaux de l'ivoire et à mettre les stocks d'ivoire hors d'état de servir à des fins économiques. Ils se sont ensuite engagés à élaborer des plans d'action nationaux pour l'éléphant (PNAE), conformément au plan d'action pour l'éléphant d'Afrique de 2010, qui a été approuvé par les 37 États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique.

Le secrétariat de l'EPI, qui est devenu plus tard la Fondation EPI, a également été lancé en 2014, avec le soutien critique des ONG Stop Ivory et Conservation International, et avec des subventions du gouvernement britannique et de la Banque mondiale. La Fondation EPI est une organisation caritative indépendante enregistrée au Royaume-Uni et réglementée par la Charity Commission britannique.

▶ La formation de l'EPI, Londres, février 2014, de gauche à droite : le président Idris Deby du Tchad, le président Jakaya Kikwete de Tanzanie, le président Ian Khama du Botswana, le président Ali Bongo du Gabon, le ministre des affaires étrangères Tedros Adhanom d'Éthiopie et le ministre des affaires étrangères William Hague du Royaume-Uni.



▶ À gauche, l'EPI en 2014 avec 5 États membres de l'EPI, le Botswana, l'Éthiopie, le Gabon, le Tchad et la Tanzanie, et à droite, l'EPI en 2024, avec 24 États membres, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République du Congo, Éthiopie, Érythrée, Gabon, Gambie, Guinée, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Nigeria, Niger, Sierra Leone, Soudan du Sud, Somalie, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda.







▲ Le Prince William avec le Dr Winnie Kiiru de la Fondation EPI lors de la réunion de l'EPI, Conférence sur le commerce illégal des espèces sauvages, Londres, 2018, photo EPI).



▲ Le prince William, qui a assisté à la conférence de Londres de 2014 sur le commerce illégal des espèces sauvages en compagnie de son père, le prince Charles de l'époque, et du prince Harry, a toujours soutenu l'EPI. S'exprimant lors de la conférence 2018 sur le commerce illégal des espèces sauvages, il a déclaré : "L'EPI représente l'espoir... l'espoir que nos enfants et les générations futures auront la possibilité d'observer les éléphants dans le monde, coexistant avec les communautés locales, qui ont tout intérêt à les protéger et à protéger leurs habitats."

**"L'EPI représente l'espoir... l'espoir que nos enfants et les générations futures auront la possibilité d'observer les éléphants dans le monde, coexistant avec les communautés locales, qui ont tout intérêt à les protéger et à protéger leurs habitats."**

Prince William

### Fonctionnement de l'EPI

L'EPI appartient à ses États membres. Ceux-ci décident collectivement de la politique à mener par l'intermédiaire d'un Conseil des ministres de l'EPI. Chaque gouvernement de l'EPI nomme un point focal national de l'EPI (PFN), généralement un haut fonctionnaire chargé de la faune et de la flore, qui assure la liaison avec la Fondation EPI en ce qui concerne la politique et les projets.

La Fondation EPI ne compte qu'une douzaine d'employés et de consultants, répartis entre l'Afrique et l'Europe. Elle dispose de son propre conseil d'administration, composé d'éminents défenseurs de l'environnement africains et internationaux, et reçoit des conseils et des orientations de la part d'un conseil de direction de l'EPI. Il est composé d'éminents Africains, dont un ancien chef d'État, un ancien chef de gouvernement, d'anciens ministres de l'environnement, ainsi qu'une ancienne et une actuelle première dame.

La Fondation EPI a parcouru le monde pour promouvoir la vision et les objectifs de l'EPI, notamment lors du Congrès mondial des parcs de l'UICN à Sydney en 2014, de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, d'événements spéciaux à Singapour et à Hong Kong, de la Conférence 2018 sur le commerce illégal des espèces sauvages à Londres, au cours de laquelle les chefs d'État et les ministres de l'EPI ont tenu leur propre événement parallèle, et de la 15e réunion de la Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, qui se tiendra à Montréal en 2022.

### Soutien à l'EPI

Stop Ivory et Conservation International ont apporté un soutien essentiel aux activités de base de la Fondation EPI. Les projets ont été financés par les gouvernements britannique et américain, la Banque mondiale, des organismes philanthropiques privés, etc. Pour une liste plus complète de nos soutiens financiers, voir les Remerciements.

### Partenaires EPI

Plus de 40 organisations internationales de premier plan se sont engagées à soutenir l'EPI. Il s'agit des partenaires de l'EPI. La Fondation EPI bénéficie de l'expertise de ces organisations et contribue à les mettre en relation avec les États membres. La liste complète des partenaires de l'EPI figure dans les remerciements et ici.

## National Focal Point Case Studies



### République de Côte d'Ivoire

La Côte D'Ivoire a rejoint l'EPI en 2017, depuis lors la Fondation EPI a travaillé en étroite collaboration avec le Colonel Salimata Kone, qui est le directeur de la faune et des ressources cynégétiques au ministère des Eaux et Forêts.

“ Le soutien de la Fondation EPI a été essentiel pour la Côte d'Ivoire. Ensemble, nous avons renforcé les infrastructures, ainsi que la communication et la confiance entre les services répressifs. Le soutien de la Fondation EPI nous a permis d'améliorer la sécurité dans une nouvelle réserve centrale d'ivoire, de construire trois autres réserves d'ivoire, de préparer et de valider des procédures opérationnelles normalisées (SOPs) pour la gestion de l'ivoire et d'autres produits saisis pour tous les organismes chargés de l'application de la loi, et de former les agents à l'utilisation de ces SOPs. ”



Colonel Salimata Kone



### Kenya

Le Kenya a rejoint l'EPI en 2015, avec le Dr Erustus Kanga comme point focal national. Dans ses fonctions actuelles de directeur général et chef de la direction du Kenya Wildlife Service, il est responsable de la gestion quotidienne du KWS, ainsi que de la direction et de la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques.

“ La collaboration avec l'EPI au cours des neuf dernières années a permis au Kenya de réaliser des progrès considérables en matière de conservation des éléphants. Au cours de notre partenariat, nous avons détruit 105 tonnes d'ivoire d'éléphant et 1,4 tonne de cornes de rhinocéros, dissuadant ainsi les braconniers de tirer profit de la vente de produits dérivés d'animaux sauvages. Ensemble, nous avons également numérisé les stocks d'ivoire et de rhinocéros du Kenya, tout en faisant avancer le système des stocks à la CITES afin d'améliorer les rapports de conformité. Plus récemment, nous avons participé à l'élaboration du plan d'action national pour les éléphants au Kenya (2022-2032). Nous sommes impatients de mettre en œuvre les plans que nous avons élaborés et d'entretenir des relations panafricaines avec les autres États membres de l'EPI ”



Erustus Kanga, directeur général de KWS.

Credits photos : Kenya Wildlife Service (KWS)



### Libéria

Le Liberia a rejoint l'EPI en 2015 et depuis lors, la Fondation EPI a travaillé en étroite collaboration avec Blamah Goll de l'Agence de développement forestier en tant que point focal national.

“ Cela fait presque dix ans que le Liberia est membre de l'EPI et je pense que nous avons fait de grands progrès pendant cette période. Il est formidable de faire partie d'une alliance panafricaine dédiée à la conservation des éléphants. Des collègues de la Fondation EPI ont aidé le gouvernement libérien à évaluer les procédures de stockage de l'ivoire et à élaborer un plan d'action national pour les éléphants (NEAP). Depuis 2023, nous travaillons ensemble pour essayer d'obtenir une subvention afin de développer une boîte à outils "Gold Standards" pour améliorer la gestion des stocks d'espèces sauvages telles que l'ivoire - cela comprend un outil d'évaluation, des procédures opérationnelles normalisées modèles, des lignes directrices pour l'infrastructure des entrepôts et le système de gestion des stocks pour les inventaires numériques. Ces mesures peuvent réduire le commerce illégal de l'ivoire, la corruption, le blanchiment d'argent et le vol. À l'avenir, nous espérons que la Fondation EPI pourra nous aider à gérer les conflits entre l'homme et l'éléphant, qui constituent un problème croissant au Liberia. ”



M. Blamah Goll, directeur technique à l'Autorité de développement forestier du Libéria





## Chapitre 1 : La théorie du changement de l'EPI

### Le problème

Dès le début, les États membres de l'EPI ont reconnu que les menaces qui pèsent sur les éléphants d'Afrique sont une manifestation d'un processus beaucoup plus large de perte de biodiversité. Nous détruisons les écosystèmes qui sont à la base du bien-être humain et du développement durable. Depuis le début des années 1970 au moins, la biodiversité et les écosystèmes qui entretiennent la vie sont en déclin.

Selon l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, IPBES, 2019), les principaux facteurs directs de perte de biodiversité sont les suivants :

1. **Modification de l'utilisation de la mer et de la terre** : le principal facteur de perte de biodiversité est la manière dont les gens utilisent la terre et la mer.
2. **Exploitation directe des organismes** : L'exploitation directe des organismes fait référence à la manière dont nous exploitons les animaux et les plantes pour obtenir de la nourriture et des matériaux.
3. **Changement climatique** : le changement climatique a un impact considérable sur notre environnement naturel. Certaines espèces disparaissent tandis que d'autres doivent se déplacer, en raison des changements de température de l'air et de l'eau des océans, des conditions météorologiques et du niveau de la mer.

Les principaux facteurs indirects de perte de biodiversité sont la déconnexion des gens avec la nature et le manque de valeur et d'importance de la nature (IPBES, 2019).

### Les causes sous-jacentes sont les suivantes :

- d. Les défaillances du marché, dans lesquelles le prix des biens et des services écosystémiques ne reflète pas les coûts totaux de production.
- e. Les échecs politiques, dans lesquels les politiques, les plans et les pratiques des gouvernements et du secteur privé ne protègent pas suffisamment la biodiversité, et où les gains économiques à court terme sont privilégiés par rapport aux bénéfices à long terme, ce qui est aggravé par une répartition inéquitable de la propriété et des droits.
- f. Les défaillances de la gouvernance, dans lesquelles les règles et les lois sont appliquées de manière inégale ou inadéquate et où la corruption prévaut, ce qui entraîne une érosion des biens publics.
- g. Les défaillances des capacités aux niveaux individuel, communautaire, institutionnel et systémique, où la capacité d'identifier et de mettre en œuvre des approches de conservation de la biodiversité et des écosystèmes est limitée par un accès insuffisant aux connaissances, aux technologies et au financement nécessaires pour maintenir et renforcer les moyens de subsistance.



Tous ces facteurs et causes sous-jacentes ont un impact sur les éléphants d'Afrique, mais c'est l'abattage illégal des éléphants pour le commerce international de l'ivoire qui a conduit à une surexploitation dramatique de l'espèce et qui menace toujours sa survie à long terme. Cependant, au cours de la dernière décennie, la perte d'habitat a sans doute éclipsé le braconnage en tant que menace la plus importante pour les éléphants. En raison de l'augmentation rapide de la population humaine et de la croissance économique, les établissements humains et les infrastructures connexes s'étendent, et l'habitat de la faune sauvage est converti en terres agricoles ou en pâturages pour le bétail. Les voies de migration des éléphants sont coupées, les zones de dispersion sont fragmentées et la connectivité est perdue. Alors que les hommes et les éléphants se disputent les terres et les ressources naturelles qui s'amenuisent, les conflits hommes-éléphants (CHE) se sont intensifiés, entraînant parfois la mort ou la blessure de personnes et l'abattage d'éléphants en guise de représailles.



◀ Stock d'ivoire du KWS, Kenya, Martin Middlebrook



### La solution

La conférence de Londres sur le commerce illégal des espèces sauvages, qui s'est tenue en 2014, a reconnu que le commerce illégal des espèces sauvages et le braconnage qui y est associé avaient atteint des niveaux sans précédent. La conférence de Londres visait à inverser la croissance du commerce illégal, notamment par des mesures visant à éradiquer les marchés illicites, en garantissant des cadres juridiques efficaces et des mesures dissuasives, et en renforçant l'application de la législation et le soutien aux moyens de subsistance durables et au développement économique. La conférence de Londres a reconnu que le commerce illégal ne pouvait être combattu efficacement que si l'on s'attaquait à la fois à la demande et à l'offre.

Comme expliqué dans l'introduction, l'EPI a été fondé lors de cette conférence, avec quatre objectifs :

- ◇ Maintenir le moratoire international de 1989 sur le commerce de l'ivoire pendant au moins 10 ans, puis jusqu'à ce que les populations d'éléphants ne soient plus menacées
- ◇ Fermer les marchés nationaux de l'ivoire
- ◇ Placer les stocks d'ivoire hors d'atteinte de l'utilisation commerciale,
- ◇ Mettre en œuvre le plan d'action 2010 pour l'éléphant d'Afrique.



### Théorie du changement de l'EPI pour le trafic d'ivoire

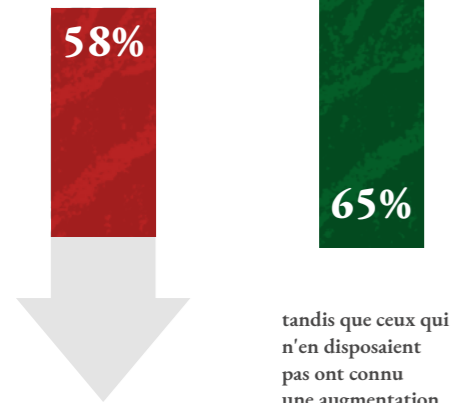
La théorie du changement décrite ici est une approche globale de la lutte contre le trafic d'ivoire, qui englobe des stratégies telles que le maintien du moratoire international sur le commerce de l'ivoire, la fermeture des marchés nationaux de l'ivoire et la prévention de l'utilisation économique des stocks d'ivoire. L'objectif est de perturber l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de renforcer les mesures d'application, ce qui, combiné à une sensibilisation accrue et à des changements culturels, entraînera en fin de compte une baisse significative de la demande, qui se traduira par un effondrement des prix de l'ivoire au niveau mondial et, par conséquent, par une réduction du braconnage.

L'interdiction internationale du commerce de l'ivoire sert de base à la fermeture des marchés nationaux et contribue à renforcer les cadres juridiques et les systèmes de sanctions, tout en améliorant la collaboration entre les pays tout au long de la chaîne de valeur de l'ivoire. En d'autres termes, cela renforce la dissuasion du côté de l'offre. En outre, l'interdiction internationale envoie un message fort au public - en maintenant et en augmentant la prise de conscience et en créant une pression sociale - ce qui affecte également la demande du commerce. L'interdiction peut être difficile à faire respecter, mais les preuves qu'elle a permis de réduire la demande d'ivoire sont bien documentées, le déclin du marché de l'ivoire au Japon étant l'un des meilleurs exemples (Thomas-Walters *et al.*, 2023).

Les marchés nationaux de l'ivoire, quelle que soit leur légalité, offrent aux braconniers et aux autres acteurs de la chaîne de valeur la possibilité d'acheter et de vendre de l'ivoire sans contrôle. Entre 1989 et 2007, les États de l'aire de répartition des éléphants disposant d'un marché domestique de l'ivoire ont connu un déclin de 58 % en moyenne des populations d'éléphants, tandis que ceux qui n'en disposaient pas ont connu une augmentation moyenne de 65 % (Lemieux & Clarke, 2009). Même la présence d'un seul marché domestique de l'ivoire dans une région donnée tend à stimuler le braconnage et



Les États de l'aire de répartition des éléphants disposant d'un marché domestique de l'ivoire ont connu un **déclin de 58 %** en moyenne des populations d'éléphants



le trafic d'ivoire dans les pays voisins. Ainsi, la **fermeture des marchés nationaux de l'ivoire est une étape importante pour réduire le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire**, mais elle doit s'accompagner d'un renforcement des lois et des sanctions relatives aux espèces sauvages. Sans une dissuasion suffisante, le commerce de l'ivoire passe inaperçu.

**La mise sous séquestre des stocks d'ivoire** au-delà de leur utilisation économique fait partie d'une stratégie plus large visant à s'attaquer aux causes profondes du braconnage des éléphants et du trafic d'ivoire. Les ventes de stocks perpétuent la demande d'ivoire et contribuent ainsi au déclin des populations d'éléphants. Si nous parvenons à maintenir l'ivoire des stocks hors du marché, nous encourageons également le développement de pratiques éthiques, légales et durables, ainsi que d'autres sources de revenus pour les communautés jusqu'ici impliquées dans le commerce de l'ivoire.

La destruction des stocks d'ivoire est conforme aux lois et accords internationaux, en particulier la CITES, qui interdit le commerce international de l'ivoire (Scanlon *et al.*, 2023). En outre, la destruction de l'ivoire confisqué (résolution CITES Conf. 17.8) envoie un message fort indiquant que la communauté internationale condamne le braconnage et le commerce de l'ivoire. Bien qu'il soit peu probable que cela décourage les braconniers et les trafiquants, cela sensibilise le public, ce qui a une incidence sur la demande. Cela informe le public sur le sort des éléphants et les conséquences du commerce illégal, tout en stimulant les discussions sur l'importance de la conservation et la nécessité de protéger les espèces menacées.<sup>1</sup>

L'objectif des plans **d'action nationaux pour l'éléphant (PNAE)** est d'aider les États membres de l'IMA à identifier et à hiérarchiser les actions de protection, de gestion et de suivi de leurs éléphants, conformément au plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (PAEA). Les PNAE sont destinés à présenter un ensemble cohérent et complet de travaux nécessaires à la conservation des éléphants d'un État de l'aire de répartition. Cela comprend la réduction du braconnage et du commerce illicite de l'ivoire (objectif 3 du PAEA révisé en 2023) et le renforcement de la collaboration internationale pour améliorer l'application de la loi tout au long de la chaîne de valeur de l'ivoire (objectif 6 du PAEA), l'amélioration de la coopération et de la collaboration avec les communautés (objectif 7) et la minimisation des conflits entre l'homme et l'éléphant (objectif 1). Le PNAE est donc un outil global permettant de réduire à la fois l'offre et la demande du commerce de l'ivoire.

Enfin, l'objectif de l'EPI est **d'atténuer et de réduire les conflits homme-éléphant (HEC)** dans nos États membres, de faciliter la coexistence entre les hommes et les éléphants, d'éviter les décès ou les blessures, de réduire les représailles contre les éléphants et le braconnage, ainsi que d'induire un changement positif dans les attitudes à l'égard de la conservation des éléphants.

Cette théorie globale du changement vise à lutter contre le trafic d'ivoire par une approche à multiples facettes, reconnaissant l'interconnexion de l'offre et de la demande, l'importance de la coopération internationale et de l'action nationale, et la nécessité de déployer des efforts soutenus dans tous les secteurs pour protéger les éléphants et leurs habitats.







## Chapitre 2 : Maintenir l'interdiction internationale du commerce de l'ivoire

▲ EPI member states and secretariat at CITES CoP18, Geneva, 2019

En 2014, les pays de l'EPI ont convenu que le moratoire sur le commerce international de l'ivoire, introduit pour la première fois par la CITES en 1989, devrait être respecté pour un minimum de 10 années supplémentaires et "par la suite, jusqu'à ce que les populations d'éléphants d'Afrique ne soient plus menacées." L'année 2024 est donc l'occasion idéale d'évaluer les résultats de l'IMA par rapport à l'un de ses principaux objectifs.

Les ventes ponctuelles d'ivoire autorisées par la CITES en 1999 et, surtout, en 2007, ont été suivies d'une augmentation significative du braconnage des éléphants en Afrique. Au cours de la dernière décennie, les pays de l'EPI ont résisté avec succès aux tentatives visant à mettre fin au moratoire. À chacune des réunions de la conférence des parties (CdP) de la CITES au cours de la dernière décennie, les pays d'Afrique australe ont cherché à assouplir les restrictions sur le commerce international de l'ivoire. Ils affirment qu'un commerce de l'ivoire bien réglementé contribuerait à financer leurs efforts de conservation. À Johannesburg en 2016 (CdP 17), les propositions de la Namibie et du Zimbabwe ont été rejetées, 100 pays ou plus ayant voté contre chaque proposition, et moins de 30 ayant voté pour. À Genève en 2019 (CdP 18), des propositions similaires de la Zambie et du Botswana (membre fondateur de l'IMA qui a changé de position sur le commerce de l'ivoire) ont subi le même sort. Là encore, plus de 100 pays ont voté contre chaque proposition d'assouplissement des restrictions, et moins de 25 ont voté pour.

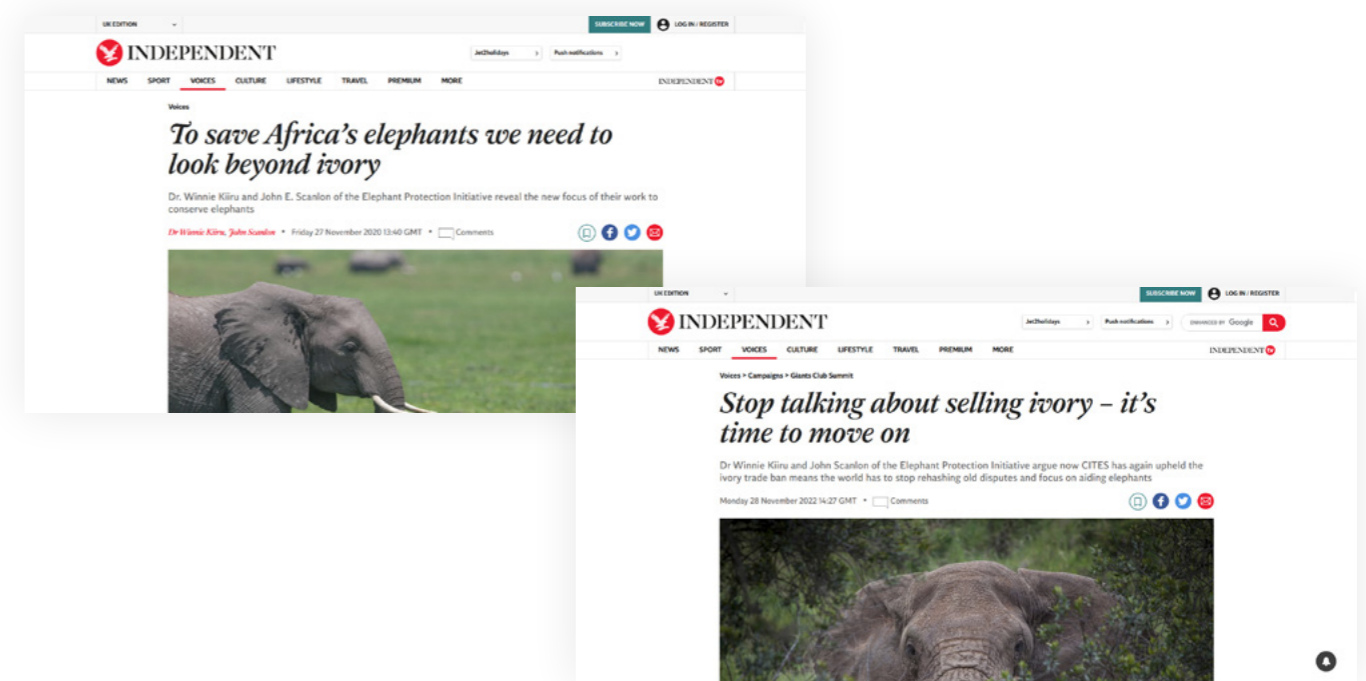
Enfin, à Panama en 2022 (CdP 19), le Zimbabwe a préparé une autre proposition visant à autoriser un commerce limité de l'ivoire. Avant que cette proposition ne soit soumise au vote, le Zimbabwe l'a modifiée en supprimant la référence à l'ivoire, mais en incluant

le commerce du cuir d'éléphant. Cette proposition a également été rejetée. Cependant, plus de pays (53) ont voté pour la proposition du Zimbabwe que contre (48), avec un niveau élevé d'abstention (32). (Les amendements aux listes de la CITES requièrent une majorité des deux tiers des Parties présentes et votantes).

Les contre-propositions présentées lors de ces trois CdP visant à inscrire toutes les populations d'éléphants d'Afrique à l'annexe I de la CITES, qui offre le niveau de protection le plus élevé, ont également été rejetées. Ces propositions ont été présentées à différents moments par divers pays, dont le Kenya, l'Ouganda, le Gabon et le Burkina Faso. La dernière proposition de ce type, présentée par le Burkina Faso lors de la CdP19, a par exemple été soutenue par 44 pays, mais rejetée par 59 (il convient de noter que pour les quatre populations d'éléphants inscrites à l'annexe II de la CITES, les listes comportent des annotations juridiquement contraignantes indiquant que leur ivoire est considéré comme étant inscrit à l'annexe I, ce qui en interdit le commerce international).

En résumé, le maintien de l'interdiction internationale des échanges commerciaux a été l'une des plus grandes réussites de l'EPI, même si la diplomatie qui s'y rapporte a souvent été source de discorde. Les pays d'Afrique australe continuent de plaider en faveur d'une reprise du commerce de l'ivoire, mais la majorité des États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique estiment que cela entraînerait une augmentation dangereuse du braconnage et de la contrebande. Toute modification du statu quo semble hautement improbable dans un avenir prévisible, et pourtant l'histoire des récentes réunions de la CITES suggère que le débat sur les ventes d'ivoire pourrait rester une question litigieuse.

La Fondation EPI explique que l'Afrique a besoin d'un soutien financier international supplémentaire pour la conservation des éléphants, en reconnaissance des multiples avantages qui découlent du maintien de populations d'éléphants en bonne santé, y compris leurs nombreux services écosystémiques.<sup>1</sup> Dans de récents éditoriaux de journaux - par exemple "Pour sauver les éléphants d'Afrique, il faut voir plus loin que l'ivoire" et "Cessez de parler de la vente de l'ivoire - il est temps de passer à autre chose" - nous avons expliqué que l'Afrique et la communauté internationale devaient adopter une approche plus holistique de la protection de l'environnement. Nous pensons que les ressources financières qui affluent aujourd'hui pour faire face aux crises interdépendantes du changement climatique et de la perte de biodiversité offrent aux pays africains une occasion historique de s'unir et de relever des défis environnementaux communs.



1 <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2212041622000845?via%3Dihub>





## Chapitre 3 : Fermeture des marchés nationaux de l'ivoire

Les pays EPI se sont engagés à fermer les marchés nationaux de l'ivoire afin de réduire le braconnage des éléphants. Cela s'explique par le fait que les marchés intérieurs :

1. Augmenter la demande d'ivoire et, par conséquent, inciter les gens à s'approvisionner en ivoire, légalement ou illégalement.
2. Encourager les gens à stocker de l'ivoire dans l'espoir d'une vente légale future.
3. Ils servent de couverture au commerce illégal, les criminels trouvant des moyens de blanchir l'ivoire illégal pour le transformer en ivoire légal.
4. Rendre l'application de la loi plus difficile, en raison des cadres juridiques complexes qui entourent la possession, l'achat et la vente d'ivoire.
5. Saper le moratoire international sur le commerce de l'ivoire.

### Progrès :

Depuis 2014, de nombreux pays ont pris des mesures pour fermer leurs marchés nationaux de l'ivoire. Les États membres de l'EPI et la Fondation EPI ont joué un rôle important dans ce processus, en exerçant des pressions et en apportant leur soutien.

- ◇ En 2016, les États-Unis ont mis en place une interdiction quasi-totale du commerce de l'ivoire d'éléphant.
- ◇ En 2016, la CITES a adopté des amendements à une résolution qui recommandait à tous les pays de fermer tout marché national de l'ivoire susceptible de contribuer au braconnage ou au commerce illégal.
- ◇ En 2016, la France a introduit une interdiction totale des ventes d'ivoire.
- ◇ En 2017, la Chine a fermé son marché intérieur de l'ivoire.
- ◇ La loi britannique sur l'ivoire de 2018 - qui est entrée en vigueur en 2022 - a mis en place une interdiction stricte des ventes d'ivoire, avec des exemptions limitées. En 2023, le gouvernement britannique a annoncé son intention d'étendre la loi sur l'ivoire à l'hippopotame, au morse et à diverses espèces de baleines.
- ◇ En 2020, Taïwan a interdit les ventes d'ivoire sur son territoire, tout en maintenant des exceptions pour les produits en ivoire considérés comme des antiquités. La Nouvelle-Zélande a également fermé son marché national de l'ivoire en 2020.
- ◇ En 2021, Hong Kong et Singapour ont fermé leurs marchés nationaux de l'ivoire.
- ◇ L'UE a mis à jour ses restrictions sur le commerce de l'ivoire en 2021. Ces lignes directrices n'étaient pas juridiquement contraignantes et il appartenait à chaque État membre de les mettre en œuvre. Toutefois, en 2022, l'UE a publié de nouvelles mesures visant à interdire la majeure partie du commerce de l'ivoire. Les exceptions sont les antiquités et les instruments de musique contenant des morceaux d'ivoire antérieurs à 1975.
- ◇ En 2023, le Canada a annoncé l'interdiction des ventes d'ivoire.





## En Afrique :

En 2015, 22 États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique ont adopté la déclaration de Cotonou appelant à la fermeture des marchés nationaux de l'ivoire. Au cours de la dernière décennie, les États membres de l'IMA ont révisé et renforcé leur législation afin de protéger les espèces sauvages et de fermer les marchés nationaux de l'ivoire, bien que certains d'entre eux présentent des lacunes qui pourraient permettre de blanchir l'ivoire illégal pour le rendre légal. Ces lacunes doivent être resserrées et comblées.

Entre 2015 et 2018, un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP) et exécuté par le Conseil de la conservation des nations (CCN), a permis aux législateurs du Botswana, du Gabon, du Kenya, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe de mettre en place des caucus parlementaires pour la conservation afin de faire pression en faveur de réformes des lois sur la faune et la flore sauvages. Le projet visait à renforcer la capacité et la volonté des décideurs politiques d'évaluer et de combattre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages aux plus hauts niveaux de l'État. Dans chacun de ces pays, des lois renforçant les sanctions contre le braconnage ont été adoptées ou sont sur le point de l'être.

Dans le cadre du programme de législation nationale de la CITES, le Botswana, le Congo, la Gambie, la Guinée et le Kenya révisent leurs lois pour soutenir la mise en œuvre des règlements de la CITES dans leurs pays respectifs.

La Côte d'Ivoire et le Nigeria sont en train de réviser et de renforcer leur législation sur les espèces sauvages.

Le Bénin est en train de réviser son code forestier, ce qui renforcera la protection des éléphants.

L'Angola a révisé sa loi sur les espèces sauvages en 2016.



**Depuis 2014, de nombreux pays ont pris des mesures pour fermer leurs marchés nationaux de l'ivoire. Les États membres de l'EPI et la Fondation EPI ont joué un rôle important dans ce processus, en exerçant des pressions et en apportant leur soutien.**

## Dans le même temps :

L'un des plus importants marchés d'ivoire au monde, le Japon, est toujours ouvert. Les autorités japonaises mettent en œuvre des mesures strictes pour s'assurer que ce marché ne contribue pas au braconnage et au commerce illégal.

Le marché vietnamien reste ouvert. Ce pays a été un moteur important du commerce illégal d'espèces sauvages au cours des dernières années.

Le marché thaïlandais est également ouvert à l'ivoire d'éléphants d'Asie, bien qu'il soit soumis à des réglementations strictes.

L'Australie ne dispose toujours pas d'un cadre national de contrôle du commerce de l'ivoire et de la corne de rhinocéros.





Angola, 2022, Tommy Trenchard

## Chapitre 4 : Empêcher l'utilisation de l'ivoire à des fins économiques

Les États membres de l'EPI s'efforcent de veiller à ce que l'ivoire de leurs stocks n'entre pas dans le commerce illégal d'espèces sauvages, soit en le mettant en sécurité, soit en l'éliminant définitivement. Mais pour y parvenir, la Fondation EPI doit d'abord travailler avec les pays pour les aider à savoir où se trouvent les stocks et ce qu'ils contiennent exactement. Au cours de la dernière décennie, la Fondation EPI a développé plusieurs outils pour aider les pays à atteindre ces objectifs, avec des résultats remarquables.



◀ Kiprotich Biwott, gestionnaire du système de gestion des stocks, Ruth Musgrave, directrice de la gestion des stocks, Colonel Salmata Kone, en Côte d'Ivoire.



◀ Destruction des stocks d'ivoire du Nigeria, Abuja, janvier 2024, soutenue et financée par la Fondation EPI.

◀ Destruction des stocks d'ivoire du Nigeria.

### Améliorer la gestion des stocks d'ivoire par l'inventaire et la responsabilisation

En 2014, l'EPI a développé le système de gestion des stocks (SMS), un protocole numérique et une application d'inventaire. Le SMS a été lancé en Éthiopie et est maintenant utilisé par 15 pays. Six autres prévoient de commencer à l'utiliser en 2024.

Le SMS est généralement utilisé par les services nationaux de la faune, mais au Nigeria, par exemple, il est également utilisé par le service national des douanes et un gouvernement d'État régional.

Le SMS a été utilisé par :

**15**  
pays

Six autres pays prévoient de l'utiliser à partir de 2024.

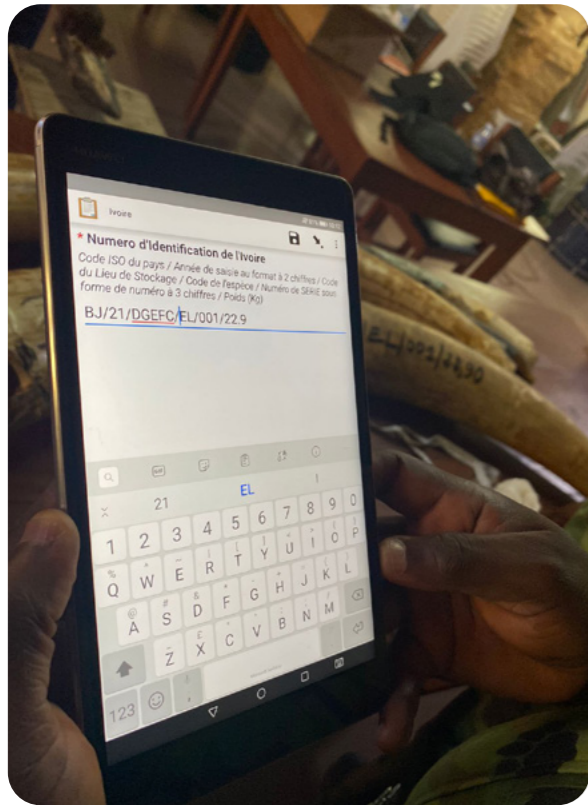
Pays africains utilisant le SMS

- Angola
- Bénin
- Botswana
- Cameroun
- République du Congo
- Côte D'Ivoire
- Éthiopie
- Gabon
- Kenya
- Malawi
- Mozambique
- Nigeria
- Soudan du Sud
- Tchad
- Ouganda
- Burkina Faso
- Guinée
- RDC
- Liberia
- Sierra Leone
- Togo

Les pays devant adopter le SMS en 2024 sont hachés







▲ Enregistrement des données sur le SMS, Bénin, 2023

▲ Inventaire des ivoires, Nigeria 2022

## La Fondation EPI a organisé plus de

**55** cours de formation sur les SMS

## auxquels ont participé

**1149** personnes.

Le SMS est généralement utilisé par les services nationaux de la faune, mais au Nigeria, par exemple, il est également utilisé par le service national des douanes et un gouvernement d'État régional.

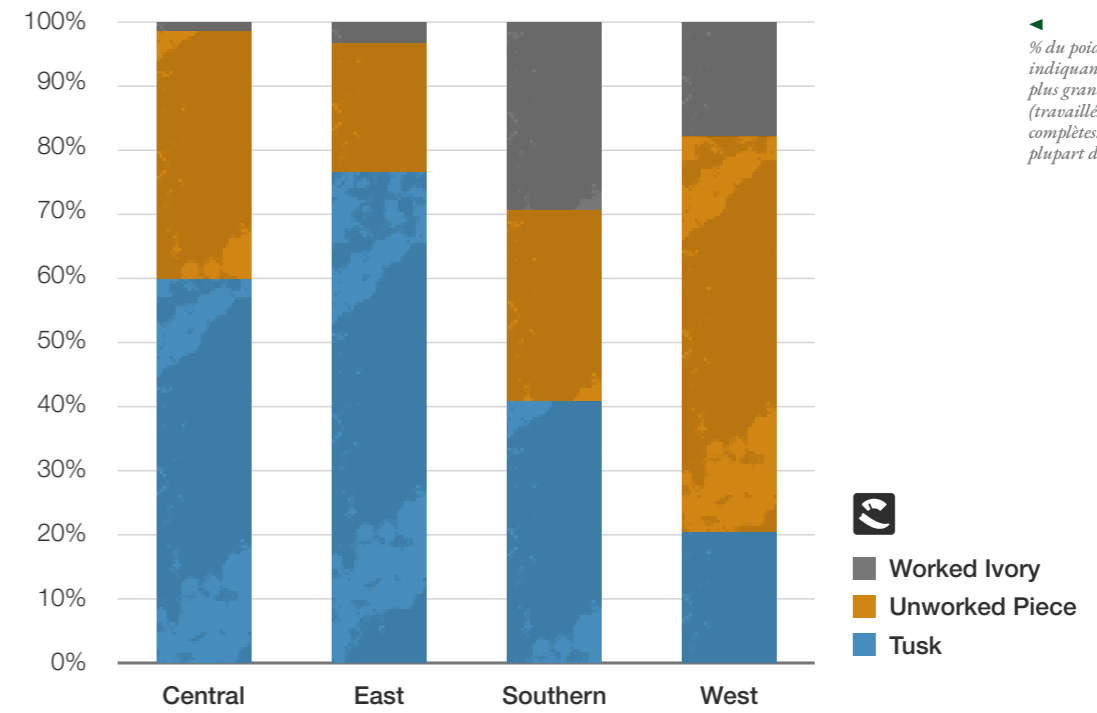
Le SMS a été un succès car il est simple et facile à utiliser. Il permet aux responsables des entrepôts de disposer d'un inventaire numérique (non seulement de l'ivoire, mais aussi d'autres produits de la faune tels que les écailles de pangolin, les cornes de rhinocéros et les os de lion) et au siège d'accéder aux mêmes données en temps réel, améliorant ainsi la gestion et l'établissement de rapports conformément aux recommandations de la CITES.

La Fondation EPI fournit l'équipement SMS et la formation initiale, mais notre ambition est que les gouvernements deviennent autonomes. Le Botswana et le Kenya, pays abritant d'importantes populations d'éléphants, sont des exemples encourageants de pays où le SMS est pleinement opérationnel et où les services de protection de la nature n'ont pas eu besoin d'aide supplémentaire après notre formation initiale.

La Fondation EPI a organisé plus de 55 cours de formation sur les SMS, auxquels ont participé 1149 personnes. Presque tous ces participants - 93 % - étaient des fonctionnaires, les autres appartenant à des ONG. Quatre-vingt-cinq pour cent étaient des hommes et 15 % des femmes. Nous avons distribué plus de 250 tablettes pour la gestion des stocks.

Au cours de la dernière décennie, les pays de l'EPI ont inventorié au moins 446000 kg d'ivoire. Cela représente plus de la moitié de tout l'ivoire stocké en Afrique et signalé à la CITES. (446 000 kg d'ivoire équivalent approximativement à 95 500 éléphants, sur la base du poids médian des défenses complètes par pays et du poids total de l'ivoire inventorié).

Environ 79 % de ce total est constitué de défenses complètes, 15 % de morceaux de défenses non travaillées et 6% d'ivoire travaillé ou sculpté. Plus des deux tiers - 69 % -



▲ % du poids par type d'ivoire par région - indiquant que l'Afrique de l'Ouest a une plus grande proportion de petits morceaux (travaillés ou bruts) que de défenses complètes. L'Afrique de l'Est détient la plupart des défenses complètes.



**Au cours de la dernière décennie, les pays de l'EPI ont inventorié au moins 446 000 kg d'ivoire. Cela représente plus de la moitié de tout l'ivoire stocké en Afrique et signalé à la CITES. (446 000 kg d'ivoire équivalent approximativement à 95 500 éléphants, sur la base du poids médian des défenses complètes par pays et du poids total de l'ivoire inventorié).**

du poids total de l'ivoire que nous avons inventorié sont enregistrés comme provenant d'activités illégales, 19 % sont le résultat de morts légales ou naturelles, et 12 % sont d'origine inconnue

Lors des inventaires réalisés dans des pays tels que l'Angola, le Kenya, le Malawi, le Nigeria et le Sud-Soudan, nous avons formé les services de protection de la faune à l'échantillonnage de l'ADN de l'ivoire et travaillé avec des experts médico-légaux, notamment de l'université de Washington et de TRACE, qui peuvent utiliser ces échantillons pour mieux comprendre l'origine de l'ivoire.

Nous avons également aidé les gouvernements - le Malawi, par exemple - à centraliser leurs stocks d'ivoire en un seul endroit, ce qui permet une plus grande sécurité et une plus grande transparence.

La Fondation EPI est actuellement en discussion avec des pays hors d'Afrique sur la possibilité d'appliquer le SMS à leurs stocks de produits dérivés d'espèces sauvages.

▲ Kip Biwott de Bitarn Consult, partenaire de l'EPI, coupe un morceau d'ivoire pour l'analyse ADN, Nigeria, 2022



## Impact du SMS

La Fondation EPI a constaté un changement d'attitude significatif de la part des fonctionnaires responsables des stocks d'ivoire, suite à l'adoption du SMS. Au début, nous rencontrons généralement de l'incertitude, une réticence à communiquer et de la méfiance. Cela est souvent dû au fait que les fonctionnaires n'ont pas de système en place. Ils manquent de temps et de ressources pour accéder aux informations et aux réponses spécifiques.



▲ Inventaire d'ivoire du Sud-Soudan

Aujourd'hui, nous travaillons avec des fonctionnaires qui ont confiance en leur gestion, qui sont francs quant à leurs capacités et qui communiquent des chiffres exacts. Ils savent quels sont leurs stocks et où ils se trouvent. Davantage de pays peuvent respecter leurs engagements dans le cadre de la CITES et présenter des rapports annuels sur leurs stocks. Le Bénin, par exemple, a été l'un des cinq pays à pouvoir déclarer ses stocks d'ivoire à la CITES pour la première fois en 2022 ou 2023. Le Sud-Soudan, qui n'est pas membre de la CITES, fait un rapport chaque année. Notre travail a été reconnu et complété lors des discussions plénières de la CITES. Nous avons présenté nos outils lors d'événements CITES et nous partageons régulièrement notre expertise et nos conseils avec nos partenaires. Le SMS est affiché sur le site web de la CITES.

Mais nous pouvons encore nous améliorer. Nous aimerions que d'autres pays adoptent le SMS et que son utilisation soit étendue à un plus grand nombre de services gouvernementaux détenant des produits issus d'espèces sauvages, afin de garantir une plus grande transparence et une plus grande responsabilité dès l'instant où les produits arrivent sous la garde des autorités.

## Étude de cas sur les SMS au Bénin



**Colonel Rémi Hefoume :** "En adhérant à l'EPI en 2020, le Bénin a pu mettre en place un système de gestion sécurisé et transparent de ses stocks d'ivoire et d'autres produits de la faune. Au cours des quatre dernières années, l'EPI, avec le soutien de donateurs, a investi des milliers de dollars, ce qui nous a permis de développer et d'adopter des procédures opérationnelles standardisées, d'obtenir du contenu approprié, d'établir des installations de stockage secondaire et de mettre en œuvre le SMS. Nous disposons désormais d'un entrepôt central qui répond aux exigences du "Gold Standards" de l'IMA.

L'engagement de l'équipe de la Fondation EPI, en collaboration avec mes collègues, a été crucial. Le Bénin dispose désormais d'un système clair pour faciliter la

communication régulière d'informations à la CITES. Le soutien de l'IMA a commencé dans notre entrepôt central et s'est étendu avec succès à nos deux parcs nationaux. Nous travaillons actuellement avec toutes les unités d'inspection forestière du pays pour sécuriser leurs stocks.

Nous espérons que dans les mois à venir, avec le soutien de la Fondation EPI, nous étendrons notre travail aux tribunaux, aux douanes et à la police. Nous espérons également approfondir la coopération avec la Fondation EPI en travaillant sur les conflits entre l'homme et l'éléphant et sur un plan d'action national pour les éléphants."



▲ Formation des gardes forestiers au SMS, Parc national du W, Bénin, 2023

▲ Ulysee Korogone, de la Fondation EPI, procède à l'inventaire de l'ivoire dans le parc national du W, Bénin, 2022.

▼ Colonel Rémi Hefoume, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse de la République du Bénin







**‘Perdre nos éléphants reviendrait à perdre une partie essentielle de notre patrimoine, et nous ne le permettrons tout simplement pas... pour nous, l’ivoire n’a de valeur que s’il se trouve sur nos éléphants.’**

*Son Excellence Uhuru Kenyatta, ancien président du Kenya.*

## Sécurisation des stocks d’ivoire

Les stocks d’ivoire sont un fardeau pour les gouvernements. Les fonctionnaires en charge des entrepôts ont d’énormes responsabilités. Ils risquent d’être attaqués lors de vols, d’être corrompus par des bandes criminelles, de perdre leur emploi et/ou d’être poursuivis en cas de perte d’objets. La Fondation EPI a constaté qu’une fois que les pays avaient adopté le SGS et amélioré leurs inventaires, ils étaient souvent désireux de renforcer la gestion globale de leurs stocks, ce qui permettait d’éviter que des articles ne retournent dans le commerce illégal d’espèces sauvages.

### Normes d’or

En 2016, nous avons lancé des "normes d’or pour la gestion de l’ivoire et d’autres produits de la faune", destinées à garantir un stockage sûr, transparent et efficace des articles de contrebande détenus par le gouvernement. La série d’outils EPI Gold Standards comprend : un outil d’évaluation (Excel ou une application sur mesure) pour faciliter la compréhension de la façon dont la gestion des réserves doit être renforcée, des procédures opérationnelles standard que les pays adaptent à leurs besoins, et des conceptions de réserves.

Grâce au financement du gouvernement britannique par l’intermédiaire de DEFRA, et du gouvernement américain par l’intermédiaire de l’INL et de l’USFWS, nous avons mené des travaux :

#### Évaluations:

◇ Dans 11 pays - Angola, Bénin, Cameroun, Côte d’Ivoire, RDC, Éthiopie, Gabon, Malawi, Mozambique, Nigeria et Ouganda - nous avons évalué 90 entrepôts afin de comprendre les besoins d’amélioration et de renforcement. Dans tous ces pays, les fonctionnaires sont confrontés à un manque de ressources. Nous avons rencontré les problèmes suivants :

- ◇ Absence d’installations de stockage désignées.
- ◇ Installations de stockage inadéquates.
- ◇ Absence de protocoles d’accès et d’archivage dans les entrepôts.
- ◇ Dotation en personnel inefficace, des rôles et des responsabilités mal définis.
- ◇ Tenue des stocks désorganisée.

#### Améliorations :

- ◇ La Fondation EPI a amélioré 12 entrepôts centraux et 42 entrepôts de terrain en introduisant des structures sécurisées telles que des conteneurs d’expédition, ainsi que des systèmes de vidéosurveillance, des clôtures, des étagères et des casiers.
- ◇ Nous avons élaboré 12 procédures opérationnelles normalisées pour la gestion des entrepôts dans 10 pays.
- ◇ Nous avons formé 300 personnes à ces procédures.
- ◇ Nous assurons le suivi du mentorat - à distance et en personne - des responsables de magasin.

#### Impact :

- ◇ Les pays disposent de stocks plus sûrs et gérés de manière plus transparente. Ils réduisent les vols et les pertes et sont moins exposés à la corruption. Ils ont amélioré le traitement des preuves, ce qui a permis d’engager des poursuites pénales.
- ◇ Nous avons réalisé 13 audits dans 10 pays, avec des résultats toujours rassurants.
- ◇ Le Gabon, l’Ouganda et le Malawi sont en train de mettre en place des laboratoires médico-légaux pour la faune.
- ◇ Le Bénin a introduit le marqueur médico-légal SMARTWATER dans sa réserve centrale. Il s’agit d’un outil supplémentaire pour la sécurité des stocks.



### Destruction des stocks

Nous aidons les pays à prendre leurs propres décisions souveraines sur la manière de gérer leurs stocks, qu’il s’agisse de les stocker ou de les détruire. Nous félicitons l’Angola, le Tchad, la République du Congo, l’Éthiopie, le Kenya et le Nigeria pour avoir procédé à des destructions d’ivoire au cours de la dernière décennie. Ces États membres de l’EPI ont écoulé un total combiné de plus de 120 000 kg d’ivoire, ainsi que d’autres produits, tels que des écailles de pangolin. En détruisant ces objets, ils ont réduit les risques de vol et de corruption ainsi que les coûts de stockage, et ont empêché que cet ivoire ne soit jamais utilisé dans le commerce illégal d’espèces sauvages. En outre, ils ont envoyé un message au monde entier pour lui faire comprendre que ce commerce est inacceptable.

Les États membres de l’EPI, dont l’Angola, le Bénin, la Côte d’Ivoire et le Malawi, évaluent actuellement les meilleures options à long terme pour leurs stocks d’ivoire, y compris l’élimination systématique.

La Fondation EPI élabore également des projets de politiques et de législation sur la manière de mieux gérer les stocks, y compris par la destruction, au fil du temps.

#### Pays africains utilisant les Gold Standards pour la gestion des réserves

- Angola
- Bénin
- Cameroun
- Côte D’Ivoire
- RDC
- Éthiopie
- Gabon
- Malawi
- Mozambique
- Nigeria
- Ouganda.



Kenya Ivory Burn, 2016, soutenu et financé par l’EPI



# Étude de cas : Le triomphe de la conservation des éléphants au Malawi : une approche de référence



‘Cela permet au Malawi de respecter ses engagements en termes d’obligations CITES et crée une perception internationale que le Malawi est sérieux, mais aussi transparent, en termes de gestion des stocks dont il a la garde.’

*Brighton Kumchedwa, directeur du département des parcs nationaux et de la faune (DNPW)*

Le Malawi a rejoint l'EPI en 2015 et a obtenu d'excellents résultats dans la mise en œuvre des "normes d'excellence" de la Fondation EPI.

**Amélioration des infrastructures:** La fondation EPI, financée par les gouvernements britannique et américain, a entrepris l'évaluation de 25 entrepôts dans tout le pays. Par la suite, sept entrepôts ont été améliorés grâce à un financement du gouvernement britannique, tandis que dix ont bénéficié d'un financement américain. Un autre domaine important de collaboration a été la centralisation et l'inventaire de l'ivoire, ce qui a aidé le Malawi à remplir ses obligations en matière de rapports annuels à la CITES.

**Procédures opérationnelles normalisées (POS) :** En collaboration avec le réseau TRACE Forensics, la Fondation EPI a élaboré et mis en œuvre une procédure opérationnelle normalisée uniforme pour la gestion de l'ivoire et d'autres produits issus d'espèces sauvages dans tous les entrepôts du Département des parcs nationaux et de la faune sauvage (DNPW).

**Renforcement des capacités:** Reconnaisant que l'efficacité de la mise en œuvre dépend d'un personnel bien formé, les agents de la DNPW ont reçu une formation approfondie sur les procédures opérationnelles standard nouvellement établies.

#### Success Factors:

- ◇ **Volonté politique:** Les dirigeants politiques du Malawi ont donné la priorité à la conservation de la faune et de la flore sauvages, donnant ainsi l'impulsion nécessaire à l'adoption et à l'application de mesures rigoureuses.
- ◇ **Partenariats stratégiques:** Les collaborations avec des organisations internationales telles que la fondation EPI et le soutien du Royaume-Uni et des États-Unis ont renforcé la capacité du Malawi à lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
- ◇ **Engagement communautaire:** Le Malawi a fait participer les communautés locales aux efforts de conservation, en favorisant un sentiment d'appropriation et de gestion du patrimoine naturel.
- ◇ **Renforcement des capacités:** Les investissements dans les programmes de formation et de tutorat ont permis aux agents de la DNPW d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour faire appliquer la réglementation et lutter efficacement contre la criminalité liée aux espèces sauvages.



◀ Inventaire d'ivoire du Malawi, 2022.

#### Défis et orientations futures

**Contraintes en matière de ressources:** Les ressources financières et humaines limitées sapent les efforts de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Le soutien continu des partenaires internationaux est crucial.

**La criminalité transnationale liée aux espèces sauvages:** Le trafic d'espèces sauvages est un phénomène transnational qui ne peut être stoppé que par des efforts coordonnés au-delà des frontières. Le renforcement de la coopération régionale et des mécanismes d'échange d'informations est essentiel pour démanteler les

réseaux criminels. En février 2021, le président du Malawi, S.E. Dr. Lazarus McCarthy Chakwera, a appelé à un nouvel accord international pour prévenir et combattre le trafic d'espèces sauvages, sous la forme d'un protocole additionnel dans le cadre de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.



◀ Angola : entrepôt de stockage, avec mise en place de systèmes de sécurité conformes aux normes Gold Standards. Tommy Trenchard





## Chapitre 5 : Mise en œuvre du plan d'action pour l'éléphant d'Afrique

Les États membres de l'IMA se sont engagés à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour les éléphants (PNAE). Ces plans d'action nationaux fournissent à chaque pays des orientations complètes pour la conservation des éléphants, conformes au niveau national au plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (PAEA) de 2010 (révisé en 2023), qui a été adopté par les 37 États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique en consultation avec le secrétariat de la CITES et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

La Fondation EPI a travaillé en étroite collaboration avec les États membres de l'EPI pour élaborer les PNAE. Ces PNAE abordent des domaines aussi divers que la gestion des conflits entre l'homme et l'éléphant, l'implication des communautés locales dans la conservation, la planification de l'utilisation des terres et la lutte contre le braconnage et le commerce illégal de l'ivoire. (En 2013, le Comité permanent de la CITES a demandé que les pays identifiés comme préoccupants pour leur rôle dans le commerce illégal de l'ivoire - que ce soit en tant que pays source, de transit ou de demande - élaborent des plans d'action nationaux pour l'ivoire, ou NIAP, et les actions stipulées dans ces plans ont été incorporées dans les PNAE).

Au fil des années, la Fondation EPI a élaboré plusieurs critères pour les PNAE. Les dernières lignes directrices révisées (2021) soulignent l'importance de l'aménagement du territoire pour minimiser l'interface entre l'homme et l'éléphant et réduire ainsi les conflits entre l'homme et l'éléphant (CHE), et pour maintenir la connectivité entre les



◀ Cérémonie de validation du PNAE, Brazzaville, République du Congo, 2018.



◀ Atelier NEAP au Kenya, 2022, avec le Dr Winnie Kiiru de la Fondation EPI, assise au centre.

habitats de la faune et de la flore sauvages malgré l'accélération du changement climatique. Les lignes directrices pour 2021 comprennent également des stratégies sur la manière de financer la mise en œuvre des PNAE et d'intégrer ces plans aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Tous les PNAE doivent :

- ◊ Être préparés par les autorités nationales compétentes ou avec leur pleine participation.
- ◊ S'aligner sur les objectifs du plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (AEAP).
- ◊ Avoir une durée d'au moins 10 ans.
- ◊ Contenir un plan de mise en œuvre détaillé à moyen terme, ainsi qu'un plan de suivi et d'évaluation comprenant des objectifs et des indicateurs.
- ◊ Identifier les actions à plus long terme nécessaires pour atteindre les objectifs de l'AEAP.
- ◊ Être "SMART" (c'est-à-dire spécifique, mesurable, réalisable, réaliste et limité dans le temps).
- ◊ Inclure un processus clair de suivi de la mise en œuvre par la nomination d'un coordinateur du NEAP et d'un comité de coordination du plan d'action pour les éléphants nationaux (CCPAE), comme indiqué dans notre manuel de 2021, "Cadre de suivi et d'évaluation pour les PNAE."

Depuis 2015,

**11** pays

ont élaboré et finalisé des NEAPs avec le soutien de la Fondation EPI.

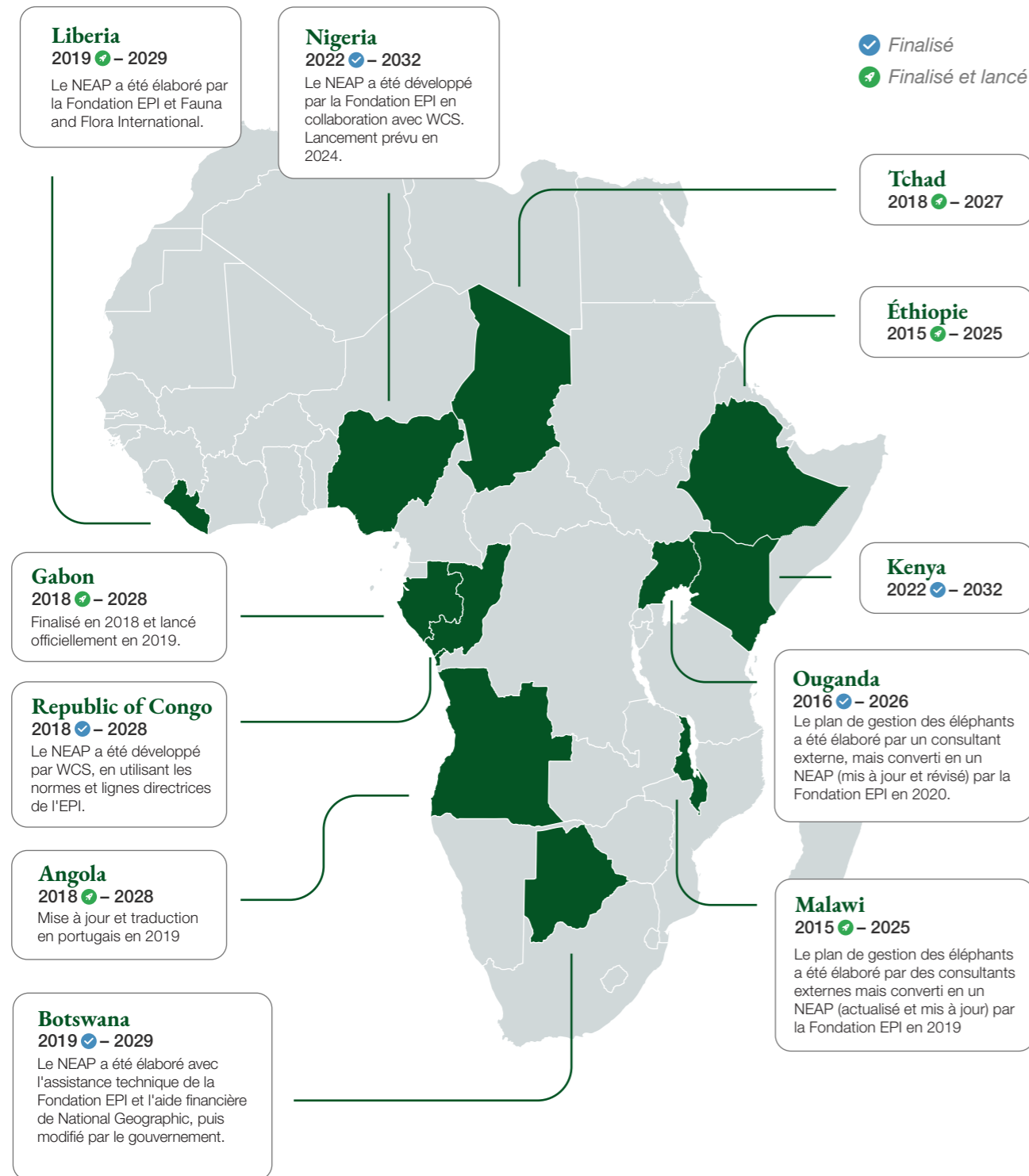


Depuis 2015, 11 pays africains ont élaboré et finalisé des NEAPs, avec le soutien de la Fondation EPI. Pour ce faire, un processus de consultation a été mis en place, comprenant des ateliers, des réunions communautaires et des examens des stratégies et des plans existants.

Ces plans fournissent aux pays un schéma directeur pour la conservation effective et efficace de leurs populations d'éléphants. Ils ont aidé les pays à trouver des fonds externes pour la conservation des éléphants, mais aussi à allouer une plus grande partie de leurs propres ressources à cet objectif.

▼ États membres que l'EPI a soutenus dans l'élaboration et la finalisation du NEAP : Angola, Botswana, République du Congo, Éthiopie, Gabon, Kenya, Liberia, Malawi, Nigeria, Ouganda et Tchad.

## États membres dont les NEAPS sont soutenus par l'EPI







## Chapitre 6 : Le conflit entre l'homme et l'éléphant et la vision 2030

### *Vision 2030*

En 2021, compte tenu de l'évolution du paysage de la conservation en Afrique et au-delà, la Fondation EPI, en consultation avec les États membres et le Conseil de direction de l'EPI, a lancé sa Vision 2030. Cela a donné à l'IMA une nouvelle orientation à l'approche de la fin de sa première décennie. Notre nouvelle vision reconnaît que la conservation des éléphants en Afrique est étroitement liée aux crises du climat et de la biodiversité. Elle reconnaît également le défi croissant que représente le conflit entre l'homme et l'éléphant (HEC) sur le continent africain.

Du Kenya au Tchad, du Gabon à l'Ouganda, les éléphants et les populations sont en conflit pour les terres et les ressources naturelles qui s'amenuisent. Les journaux africains rendent compte quotidiennement de ce conflit. Malheureusement, il y a des raisons de craindre que la situation ne s'aggrave. En 2000, l'Afrique comptait quelque 0,82 milliard d'habitants. D'ici 2050, selon les Nations unies, ce nombre aura augmenté pour atteindre environ 2,5 milliards. Les 22 pays du monde ayant les taux de natalité les plus élevés sont africains (ce sont tous des États de l'aire de répartition des éléphants, à l'exception du Burundi et de la Gambie, qui ont déjà perdu les leurs). Pour prospérer, les éléphants doivent parcourir de grandes distances. Mais chaque jour, des personnes empiètent sur l'habitat des éléphants qui n'était pas perturbé auparavant. Les routes migratoires sont coupées, les parcs nationaux sont encerclés par les terres agricoles.



▲ *Agriculteur dont le champ a été détruit par un éléphant, Libéria 2023.*

Comme le montre le présent rapport, l'EPI a réalisé des progrès importants dans l'arrêt du commerce de l'ivoire et dans la lutte contre le braconnage des éléphants. Mais aujourd'hui, nous devons regarder au-delà du commerce de l'ivoire et faire face à une nouvelle réalité : il n'y a pas d'avenir pour de nombreux éléphants d'Afrique si nous ne trouvons pas également des solutions au HEC. En effet, le braconnage de l'ivoire et le HEC se développent souvent en symbiose malsaine. Si les communautés rurales sont hostiles aux éléphants, elles sont moins susceptibles d'aider les gouvernements à arrêter les braconniers ou à soutenir d'autres initiatives de conservation de la faune.

### *Stratégie HEC*

La stratégie HEC de la Fondation EPI, lancée en 2021, repose sur trois piliers :

#### ◇ Favoriser le dialogue à haut niveau

La Fondation EPI, grâce à ses liens avec les dirigeants africains et ses relations avec les donateurs, les organisations de protection de l'environnement et les médias internationaux, créera une plateforme permettant de placer le conflit homme-éléphant au premier plan des discussions politiques et du développement. Nous pensons que la facilitation d'un dialogue de haut niveau entre les gouvernements, les institutions influentes, les experts et les communautés locales peut contribuer aux changements nécessaires à l'élaboration de politiques efficaces et inclusives qui atténuent, réduisent et préviennent le HEC et créent des opportunités de coexistence harmonieuse.

#### ◇ Favoriser les solutions locales

Notre ambition est que la Fondation EPI devienne un partenaire clé des gouvernements locaux, régionaux et nationaux pour évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'atténuation des HEC là où les besoins sont les plus pressants. Nous faciliterons l'utilisation de la technologie, des mesures d'atténuation pratiques et spécifiques au contexte, l'adhésion politique et la collaboration des parties prenantes.

#### ◇ Amplifier les voix africaines

Nous devons entendre la voix de ceux qui vivent en marge des habitats naturels et des zones protégées, car ils sont les mieux placés pour mettre en œuvre des solutions de coexistence à long terme. La Fondation EPI doit être une plateforme pour projeter les voix africaines sur le HEC.



États membres auxquels la Fondation EPI apporte son soutien en matière d'atténuation et de gestion du HEC



#### Travaux du projet HEC jusqu'à présent

- Angola
- Malawi
- Éthiopie
- Tanzanie
- Gabon

► Inauguration de la Tour de Garde, 2023, Éthiopie PN Chebera-Churchura

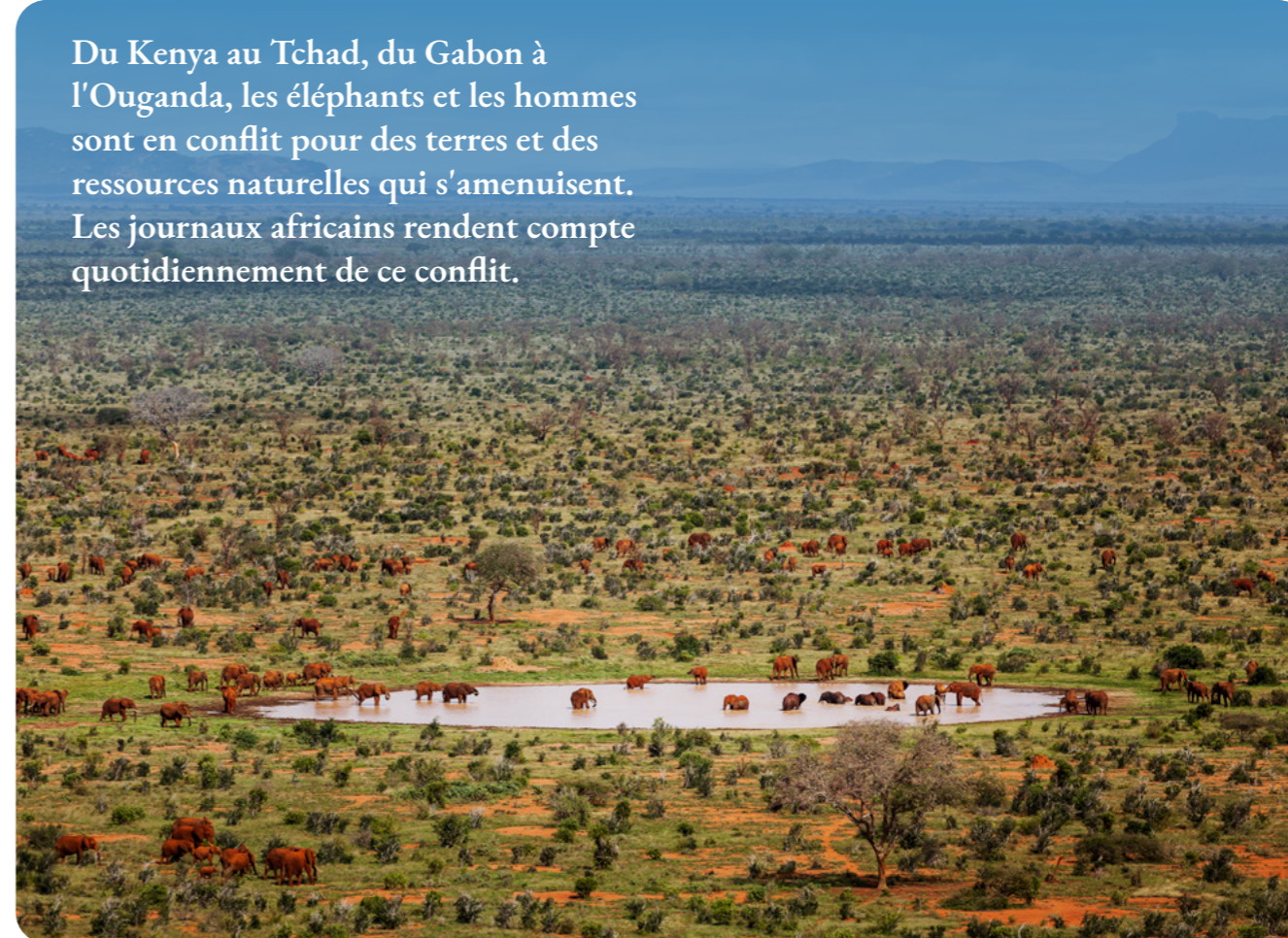
### Projets initiaux du HEC

- ◇ **ECF-CCNP - Atténuation à court terme du conflit entre l'homme et l'éléphant dans trois communautés situées à la limite nord-ouest du parc national de Chebera-Churchura (CCNP), Éthiopie**
- ◇ **Dates :** 1 février - 31 décembre 2023
- ◇ **Pays cible :** Éthiopie
- ◇ **Buts et objectifs :** L'objectif principal du projet était de résoudre les conflits entre les communautés et les éléphants à la frontière nord-ouest du CCNP. Cet objectif a été atteint grâce à trois activités : (1) l'enlèvement du fumier, facilité par la fourniture de brouettes et de pelles ; (2) la construction de tours de guet ; et (3) la distribution de torches de forte puissance et de banques d'énergie aux membres de la communauté.
- ◇ **Résultats :** Toutes les interventions prévues ont été menées à bien conformément aux plans de travail et aux calendriers, et le projet a été considéré comme une réussite tant par les autorités chargées de la faune que par les villageois.



### ◇ Darwin R29 - Renforcer les capacités du gouvernement pour faciliter la coexistence entre l'homme et l'éléphant.

- ◇ **Dates :** 1 avril 2023 - 31 mars 2025
- ◇ **Pays cibles :** Angola, Éthiopie, Malawi
- ◇ **Buts et objectifs :** Le projet vise à soutenir les autorités de gestion de la faune sauvage dans trois pays. L'objectif 1 se concentre sur le renforcement des capacités des points focaux nationaux de HEC dans chacun des pays cibles. Il s'agit de nommer le PFNH, de collaborer avec lui pour élaborer un programme d'aide spécifique au pays, et de lui fournir une formation à la gestion du HEC et un encadrement permanent. L'objectif 2 est centré sur la mise en place et le fonctionnement de systèmes de suivi du HEC par du personnel qualifié au sein des autorités de gestion de la faune, car il y a un manque important de données sur le HEC à travers le continent. Les activités comprennent la mise en place de systèmes de suivi et la facilitation de la formation au développement des compétences pour les PFNH. L'objectif 3 vise à créer un réseau fonctionnel de points focaux pour le HEC (HFPN) afin de faciliter l'échange d'informations entre les États de l'aire de répartition des éléphants. Enfin, l'objectif 4 vise à mettre en œuvre des solutions personnalisées à long terme dans chaque pays cible, en offrant un soutien à l'atténuation du HEC dans les points chauds locaux.
- ◇ **Résultats obtenus jusqu'à présent :** Des PFNH ont été nommés dans les trois pays, des protocoles d'accord et des programmes de soutien sont en cours.
- ◇ Des responsables de la faune sauvage d'Éthiopie et du Malawi ont été formés au Kenya (février 2024) sur l'atténuation du HEC par les partenaires Save The Elephants, et lors de la conférence inaugurale SMART en Namibie (mars 2024).



Du Kenya au Tchad, du Gabon à l'Ouganda, les éléphants et les hommes sont en conflit pour des terres et des ressources naturelles qui s'amenuisent. Les journaux africains rendent compte quotidiennement de ce conflit.



## Événements de haut niveau

Depuis 2021, la Fondation EPI a organisé une série d'événements en ligne de haut niveau, axés sur les défis de la conservation des éléphants en Afrique et, en particulier, sur le HEC. Parmi les participants figurent des ministres des gouvernements de l'Angola, du Tchad, de la République du Congo, du Gabon, du Kenya, du Nigeria et du Royaume-Uni, la première dame du Kenya, l'ancien président du Botswana, l'ancien premier ministre de l'Éthiopie, de hauts responsables de la protection de la faune et de la flore du Cameroun, de la RDC, de la Guinée équatoriale, de l'Éthiopie, du Liberia et du Malawi, des diplomates des Nations unies et d'éminents défenseurs internationaux de l'environnement. Nous avons commandé et produit une série de films novateurs, et chaque événement a attiré un public de plusieurs centaines de personnes, provenant de plus de 20 pays africains et de dizaines d'autres pays dans le monde.

En 2023, nous avons participé à la conférence de l'UICN sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage et la coexistence à Oxford. Grâce à ces événements et à d'autres, nous avons placé la Fondation EPI au cœur de la conversation croissante sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage.



Des ministres du gouvernement, d'anciens présidents et premiers ministres, des premières dames et la Fondation EPI discutent de la crise des HEC lors de l'événement EPI 2021.



Greta Francesca Iori, directrice du développement des programmes de la Fondation EPI

## La déclaration de l'EPI HEC

En décembre 2022, la Fondation EPI a réuni les États membres de l'EPI, le Fonds mondial pour l'environnement (FEM) et la Banque mondiale, en marge de la 15e réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique à Montréal, pour une réunion spéciale sur le HEC, présidée par la ministre angolaise de l'environnement, Ana Paula de Carvalho, afin d'approuver une déclaration commune sur les conflits hommes-éléphants (HEC). La déclaration indique que le HEC "apparaît rapidement comme la plus grande menace pour la survie des éléphants d'Afrique" et appelle à un soutien et à une reconnaissance accrue des défis auxquels sont confrontés les États de l'aire de répartition des éléphants.

2022 Atelier HEC, Cbebera-Churchura, Éthiopie



## Médias africains

Dans le cadre du pilier "Amplifier les voix africaines", la Fondation EPI 2023 a utilisé une subvention de la Wild Philanthropy Foundation pour soutenir les reporters en Angola, au Libéria et au Nigeria afin qu'ils voyagent dans leur propre pays et fassent des reportages sur le HEC pour les journaux, la radio, la télévision et les plates-formes numériques.

Trop souvent, les journalistes africains basés dans les capitales n'ont pas les moyens de se rendre sur le terrain et d'écouter les communautés rurales qui vivent en première ligne des défis de la conservation... En mettant les journalistes en contact avec ces communautés, nous leur donnons les moyens de s'exprimer. En permettant aux décideurs d'Afrique, mais aussi d'ailleurs, d'entendre et de comprendre les différents points de vue, nous avons de meilleures chances de parvenir à des solutions efficaces pour la faune et les communautés rurales.

Les éléphants de ces trois pays sont peu connus à l'étranger, mais même de nombreuses personnes vivant à Luanda, Monrovia ou Lagos ignorent que ces animaux survivent encore dans l'arrière-pays, au-delà de leurs villes. Ces rapports nous rappellent donc que les éléphants sauvages existent encore dans 37 pays d'Afrique, mais en nombre très réduit.

Le reportage de la télévision nigériane, voir ici, a été diffusé à une heure de grande écoute sur la chaîne d'information la plus populaire du pays.

Notre histoire au Liberia a fait la une du principal journal et a suscité un débat entre les agriculteurs et les défenseurs de l'environnement sur le HEC.



Nouvelles en première page, Liberia 2023.

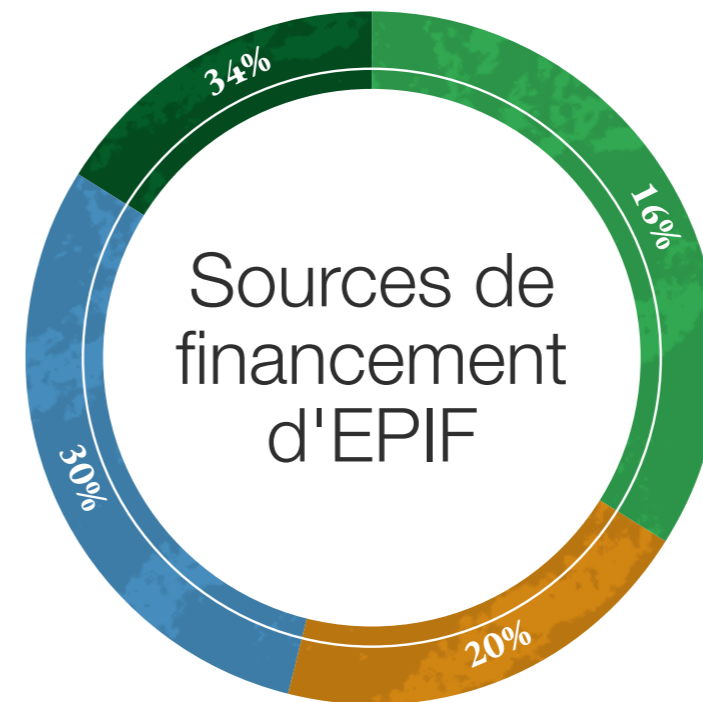




## Chapitre 7 : Finances

Le secrétariat de l'EPI a collecté et dépensé plus de 11 millions de livres sterling depuis son lancement en 2014. Cet argent provient de subventions (provenant de gouvernements, ainsi que d'autres grandes institutions et ONG) et de dons privés. Grâce au soutien de nos généreux donateurs, nous avons maintenu un niveau constant d'activités de programme tout au long de la décennie. Pendant la période difficile de la pandémie de COVID en 2020 et 2021, la Fondation EPI est notamment restée active et a dépensé plus de 1,5 million de livres sterling pour différents projets.

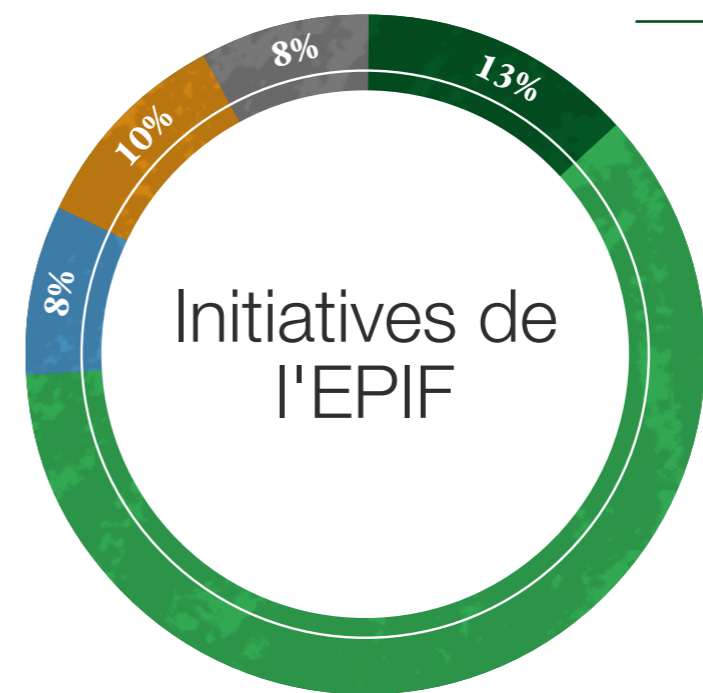
La grande majorité des fonds que nous avons collectés ont été consacrés à nos principaux objectifs en Afrique : empêcher le commerce illégal de l'ivoire et sécuriser les stocks, élaborer des plans d'action nationaux pour les éléphants (NEAPs) et, depuis quelques années, atténuer les conflits entre l'homme et l'éléphant (HEC).



Sources de financement d'EPIF



- Subventions du gouvernement britannique
- Philanthropie
- Subventions du gouvernement américain
- Autres opérations de financement



Allocation des fonds au cours des 10 dernières années

Seuls 13 % des revenus de la Fondation EPI ont été consacrés à ses propres frais de fonctionnement.



- Sécuriser les stocks d'ivoire
- Élaboration de la politique et engagement int.
- Développement et mise en œuvre du NEAP
- Stratégie et mise en œuvre HEC
- Coûts opérationnels et de soutien

### Priorité au rapport coût-efficacité

De 2014 à 2024, nous avons soutenu des activités sur le terrain dans plus de 30 pays africains. Seuls 13 % des revenus de la Fondation EPI ont été consacrés à ses propres dépenses de fonctionnement. Notre petite équipe dévouée travaille à distance, voyage modestement et s'efforce toujours de réduire les coûts au strict minimum. Cela garantit que nos fonds ont un impact maximal là où c'est important, sur les lignes de front de la conservation dans l'État de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique.





## Chapitre 8 : Résultats ; l'EPI et le commerce de l'ivoire

▲  
*Ivory ready to be burnt,  
Kenya, 2016*

Depuis son lancement en 2014, comme le montre ce rapport, l'EPI s'est efforcée de maintenir le moratoire de 1989 sur le commerce international de l'ivoire, de fermer les marchés nationaux de l'ivoire et placer les stocks d'ivoire dans une situation où ils ne peuvent être utilisés à des fins commerciales. La raison d'être de cette stratégie était de faire baisser la demande d'ivoire, ce qui entraînerait une chute des prix et, par conséquent, une diminution du braconnage.

En l'espace de quelques années, l'EPI a joué un rôle important dans la conclusion d'accords visant à fermer les marchés nationaux de l'ivoire dans plusieurs pays, dont la Chine et les États-Unis. La fermeture du marché chinois en 2017<sup>1</sup>, suivie d'une forte baisse des prix, est largement considérée comme un moment clé dans la réduction de la demande d'ivoire, et donc du braconnage des éléphants. Il est cependant extrêmement difficile de prouver les relations de cause à effet entre le braconnage et la fermeture des marchés de l'ivoire ou la gestion des stocks. Par exemple, un rapport de la Banque mondiale de 2018 (Quy-Toan Do et al) affirme qu'il n'y a pas de relation entre le prix de l'ivoire et le taux de braconnage, bien que d'autres contestent cette conclusion. Il existe néanmoins des raisons convaincantes pour penser que les États membres de l'EPI et la Fondation EPI ont réussi à réduire le braconnage des éléphants, même si la méthode utilisée pour y parvenir a été plus complexe que la simple baisse des prix.

1

La Chine poursuit la fermeture de son marché intérieur de l'ivoire, comme l'a constaté le secrétaire général de la CITES

### Prix de l'ivoire

Les prix de l'ivoire varient tout au long de la chaîne de valeur, par pays de destination et au fil du temps. La chaîne de valeur de l'ivoire peut impliquer six acteurs différents : le braconnier, le courtier, le négociant, l'exportateur, le grossiste et le détaillant pour l'ivoire travaillé. Entre 2014 et 2018, un braconnier en Asie obtiendrait en moyenne 93 USD/kg, un courtier 125 USD/kg, un négociant 236 USD/kg, un exportateur 387 USD/kg, un grossiste 1 009 USD/kg et un détaillant vendant de l'ivoire travaillé 4 346 USD/kg (UNODC, 2020). Ces marges tout au long de la chaîne couvrent les bénéfices et les coûts des différents acteurs.

Examinons de plus près le cas de la Chine, une destination importante pour le commerce illégal de l'ivoire au cours de la dernière décennie. En 2012, la Chine a adopté son programme de "civilisation écologique", qui vise à intégrer la conservation dans toutes les politiques, et a lancé des campagnes de sensibilisation du public à l'importance de l'environnement.

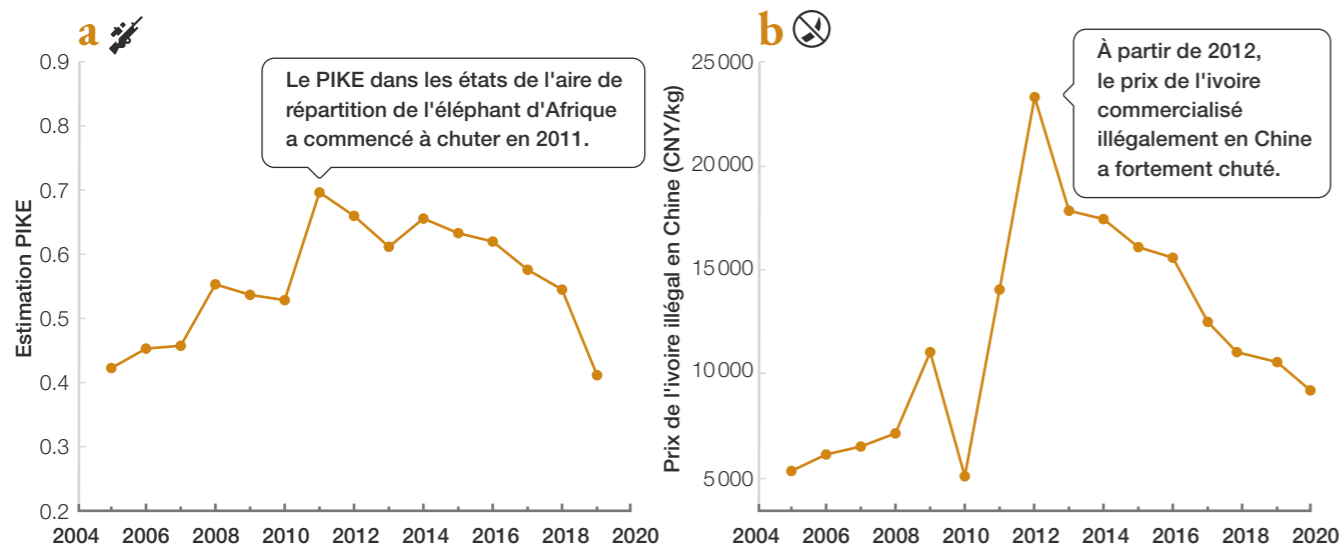
En décembre 2017, la Chine a fermé ses marchés nationaux de l'ivoire, et a renforcé les lois et les sanctions relatives aux infractions liées aux espèces sauvages. En vertu des nouvelles lois, la peine maximale pour la contrebande d'ivoire est la réclusion à perpétuité. (Yingwei Chen et al., 2023). En outre, depuis 2013, le gouvernement chinois a contribué au lancement d'une série d'opérations internationales de répression, avec la participation de 63 autres pays et organisations internationales, afin de lutter contre le trafic d'espèces sauvages tout au long de la chaîne de valeur. Ces opérations ont donné lieu à plus de 200 arrestations et à la saisie de plus de 300 caisses d'espèces menacées faisant l'objet d'un trafic, ainsi que de 12 tonnes d'ivoire. Depuis lors, la Chine a continué à renforcer sa coopération avec les services de douane et de police des pays situés le long de la chaîne d'approvisionnement en ivoire, ce qui a permis de nombreuses saisies et l'inculpation d'importants trafiquants présumés (Zhen Miao et al., 2022).

À partir de 2012, le prix de l'ivoire commercialisé illégalement en Chine a fortement chuté (Fig. 1b) en prévision d'une application plus stricte de la loi par le gouvernement, et depuis lors, il a maintenu une tendance à la baisse constante (Zhen Miao et al., 2022). Au Japon et au Vietnam, le prix de l'ivoire a connu une baisse similaire, bien qu'au Vietnam, principalement en raison d'une application relativement faible de la loi, il y ait eu une légère reprise des prix ces dernières années (Zhen Miao et al., 2022). La suppression du plus grand marché de l'ivoire illégal et la réduction consécutive de la demande ont rapidement eu des retombées positives en Afrique.

En 1997, la CITES a mis en place un programme de surveillance de l'abattage illégal des éléphants, communément appelé MIKE. L'une de ses principales composantes est la proportion d'éléphants tués illégalement, ou PIKE, qui est un indice de la pression exercée par le braconnage. Il est encourageant de constater que le PIKE dans les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique a commencé à diminuer en 2011, d'abord lentement en raison d'un décalage dans le temps, puis plus fortement ces dernières années (Fig. 1a).







**▲ Fig. 1.** Estimation de la proportion d'éléphants tués illégalement (PIKE) de 2005 à 2019 (a), et prix de l'ivoire brut en Chine (b) pour la même période. Une valeur PIKE estimée > 0,5 – soit plus de 50 % de toutes les carcasses détectées sont des éléphants abattus illégalement – est considérée comme non durable.

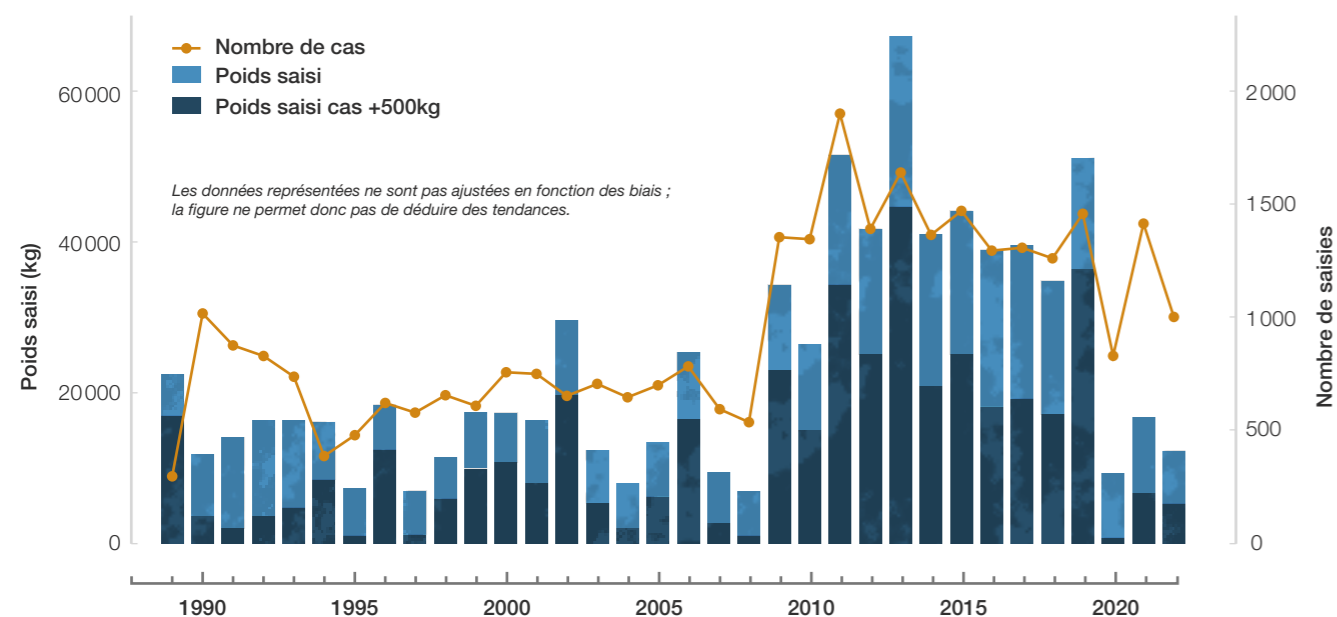
(Source: Zhen Miao et al., 2022).

Cette séquence positive d'événements démontre l'importance d'une action coordonnée. L'EPI, qui a contribué à la fermeture des marchés nationaux de l'ivoire, a donné le ton à de nombreux pays dans le monde pour qu'ils renforcent les lois relatives au trafic d'espèces sauvages et de produits dérivés, qu'ils introduisent des systèmes de sanctions plus sévères et qu'ils contribuent à la collaboration internationale en matière d'application des lois. L'ensemble de ces mesures a permis de réduire la demande et de faire baisser les prix de l'ivoire.

### Saisies d'ivoire (ETIS)

Le système d'information sur le commerce des éléphants (ETIS) a été mis en place par la conférence des parties (CdP) à la CITES lors de sa 10e réunion à Harare en 1997, afin d'améliorer la compréhension du commerce illégal de l'ivoire et d'autres produits connexes. Les données sur les saisies fournies par ETIS donnent des indications sur le commerce illégal, mais elles doivent être interprétées avec prudence. Elle peut démontrer l'existence d'un problème, mais aussi la détermination et la capacité des autorités à le résoudre. Elle ne démontre pas nécessairement l'ampleur du trafic, ni l'efficacité et la capacité des services répressifs, mais elle fournit des informations précieuses sur les pays de transit et de destination et permet d'évaluer la part d'ivoire retirée du commerce par les services répressifs, qui est souvent plus faible qu'on ne le pense généralement. Par exemple, sur les 105 tonnes d'ivoire illégal exportées annuellement d'Afrique entre

**▼ Fig. 2.** Nombre de saisies d'ivoire signalées et poids saisi par année de 1989 à 2022 (Source: CITES/ETIS, 2023).



2016 et 2018, seules 5 tonnes ont été saisies en Afrique, 2 tonnes en Europe et 24 tonnes en Asie, ce qui fait que 63 tonnes sont arrivées à destination, principalement en Asie (UNODC, 2020).

Les données relatives au nombre de saisies et au poids saisi entre 1989 et 2022 sont résumées dans la figure 2, mais ne doivent pas être interprétées comme une tendance et ne suggèrent pas nécessairement des quantités absolues d'ivoire saisi au fil du temps. Cela dit, le nombre de saisies et le poids ont fluctué à des niveaux relativement bas entre 1989 et 2008, ont augmenté à partir de 2009, ont atteint un pic en 2013, puis ont diminué de 2014 à 2022, la forte baisse en 2020 étant partiellement due à la crise du COVID, lorsque le volume de transport a chuté dans le monde entier. En raison du décalage entre les incidents de braconnage et l'exportation d'ivoire illégal, les saisies d'ivoire ont commencé à diminuer progressivement en 2014.

### Proportion d'éléphants tués illégalement (PIKE)

PIKE, comme mentionné ci-dessus, est un indice de la pression du braconnage et fournit des tendances relatives aux niveaux de braconnage. Ses résultats doivent également être interprétés avec prudence, car il existe des biais potentiels liés à la qualité des données, au taux de déclaration, aux probabilités de détection des carcasses, à la variation des taux de mortalité naturelle et à d'autres facteurs. Néanmoins, une valeur PIKE estimée à > 0,5 - c'est-à-dire que plus de la moitié des carcasses détectées sont des éléphants tués illégalement - est considérée comme un taux de perte insoutenable.

**'le nombre de saisies et le poids ont fluctué à des niveaux relativement bas entre 1989 et 2008, ont augmenté à partir de 2009, ont atteint un pic en 2013, puis ont diminué de 2014 à 2022'**

**▼** Éléphant braconné, Tsavo Kenya, 2013, Karel Prinsloo.



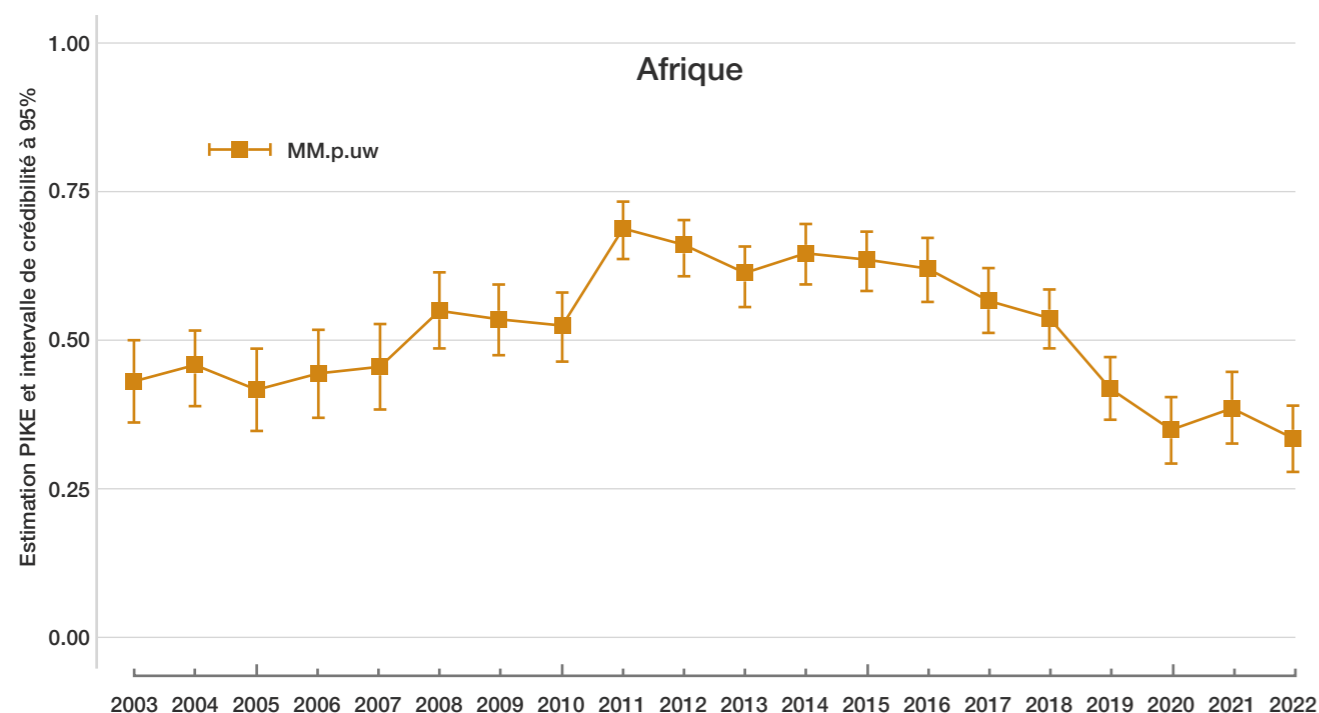


### Moyenne continentale PIKE

Entre 2003 et 2010, la moyenne annuelle du PIKE continental a augmenté, atteignant son point le plus élevé en 2011 (Fig. 3). De 2012 à 2018, le PIKE continental moyen montre une tendance progressive à la baisse, avec une chute brutale après 2018 (Fig. 3). Au cours de cette période, l'estimation du PIKE continental est passée de 0,54 en 2018 à 0,33 en 2022. L'estimation PIKE pour 2022 représente la valeur la plus basse depuis 2003, avec une valeur de 0,33. (CITES/MIKE, 2023).

▼ **Fig. 3.** Estimations continentales du PIKE pour l'Afrique basées sur l'approche bayésienne non pondérée du GLMM. La barre d'erreur ou l'intervalle de confiance / crédible (95%) indique le niveau d'incertitude des estimations annuelles de PIKE (Source : CITES/MIKE, 2023).

#### Estimation continentale annuelle de PIKE



‘Entre 2003 et 2010, la moyenne annuelle PIKE continentale a augmenté, atteignant son point le plus élevé en 2011. De 2012 à 2018, la moyenne PIKE continentale montre une tendance progressive à la baisse, avec une chute brutale après 2018.’

### Moyenne sous-régionale PIKE

Les estimations sous-régionales de PIKE pour l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest montrent des variations d'une région à l'autre. (Fig. 4).

**Afrique centrale (4A) :** Les estimations de PIKE pour l'Afrique centrale ont généralement augmenté de 2003 à 2011, puis ont fluctué autour d'une valeur de 0,75 jusqu'en 2018. De 2018 à 2022, l'estimation moyenne de PIKE a suivi une tendance à la baisse, mais est restée durablement élevée. En 2022, l'estimation moyenne non pondérée du PIKE pour l'Afrique centrale était de 0,52 (fourchette : 0,36 - 0,66), ce qui est nettement plus élevé que l'estimation moyenne du PIKE pour le continent en 2022, qui est de 0,33 (fourchette : 0,28 - 0,39), et n'est pas viable à long terme.

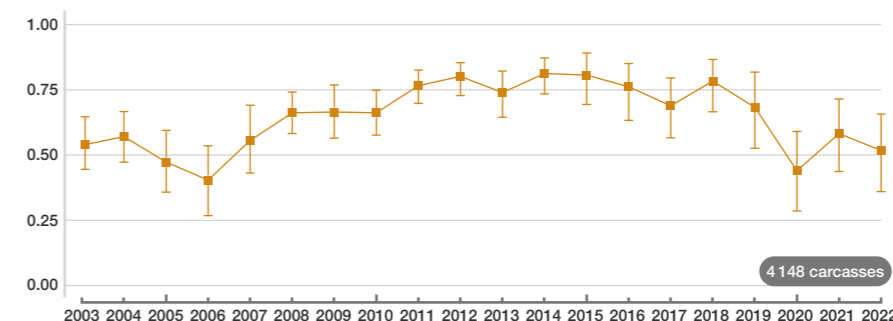
**Afrique de l'Est (4B) :** La tendance du PIKE pour l'Afrique de l'Est s'aligne sur la tendance continentale du PIKE : une tendance à la hausse de 2003 à 2011, suivie d'une tendance à la baisse après 2011. L'estimation non pondérée du PIKE pour l'Afrique de l'Est en 2022 est de 0,27 (fourchette : 0,21 - 0,34) et est inférieure à l'estimation moyenne du PIKE pour le continent en 2022, qui est de 0,33.

**Afrique australe (4C) :** De 2018 à 2022, on observe une nette tendance à la baisse du PIKE estimé pour l'Afrique australe. Au cours de cette période, l'estimation PIKE est passée de 0,40 en 2018 à 0,20 en 2022. L'estimation non pondérée du PIKE

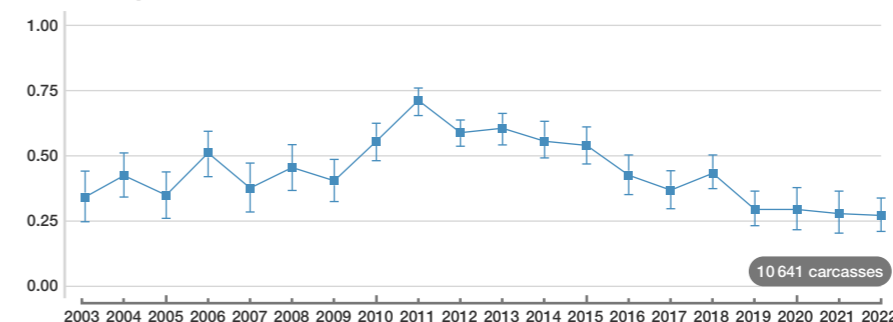
pour l'Afrique australe en 2022 est de 0,20 (fourchette : 0,15 - 0,26) et est inférieure à l'estimation moyenne du PIKE pour le continent en 2022, qui est de 0,33.

**Afrique de l'Ouest (4D) :** La sous-région de l'Afrique de l'Ouest est connue pour avoir de petites populations d'éléphants, ce qui, avec d'autres facteurs, influence le nombre de carcasses trouvées chaque année et mine la valeur des estimations de PIKE. Bien que le PIKE moyen estimé ait diminué de 0,71 (fourchette : 0,44 - 0,90) en 2021 à 0,43 (fourchette : 0,13 - 0,76) en 2022, cette diminution n'est pas statistiquement significative. L'estimation non pondérée du PIKE pour l'Afrique de l'Ouest en 2022 est de 0,43 (fourchette : 0,13 - 0,76), ce qui est supérieur à l'estimation moyenne du PIKE pour le continent, qui est de 0,33.

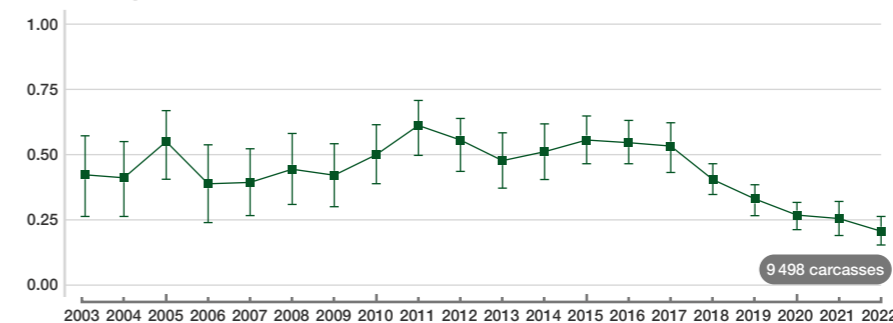
#### a Afrique centrale



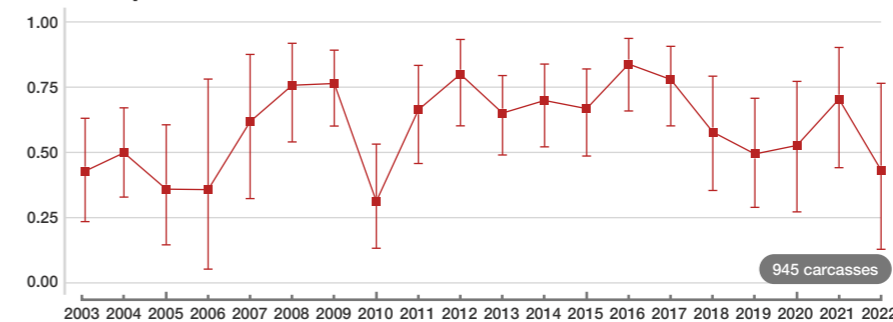
#### b Afrique de l'Est



#### c Afrique australe



#### d Afrique de l'Ouest



◀ **Fig. 4.** Estimations sous-régionales du PIKE au fil des années, basées sur l'approche Bayésienne GLMM non pondérée. La barre d'erreur indique le niveau d'incertitude des estimations annuelles de PIKE et représente les intervalles de crédibilité à 95%.  
Le nombre total de carcasses (2003-2022) pour chaque sous-région est indiqué dans le coin inférieur droit de chaque graphique. A - Afrique centrale ; B - Afrique de l'Est ; C - Afrique australe et D - Afrique de l'Ouest (Source : CITES/MIKE, 2023).



En conclusion, depuis 2011, le braconnage des éléphants a considérablement diminué en Afrique de l'Est et en Afrique australe, avec des populations d'éléphants soit en augmentation, comme celles du Kenya, du Malawi et de l'Ouganda, soit stabilisées, comme la population de la Kavango Zambezi Trans Frontier Conservation Area (KAZA TFCA), et dans certaines zones de la Tanzanie. Aucun résultat d'enquête sur les éléphants pour les États de l'aire de répartition des éléphants n'a été publié récemment, à l'exception notable du Kenya (2021) et du rapport d'enquête de la KAZA (2023). Les chiffres officiels pour la plupart des États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique sont toujours basés sur le rapport de 2016 sur le statut de l'éléphant d'Afrique, bien que celui-ci doive être mis à jour en 2024.

Même en Afrique centrale, la situation du braconnage semble s'être quelque peu améliorée au cours des dernières années. En Afrique de l'Ouest, cependant, en raison de la faible taille des échantillons, il reste difficile de tirer des conclusions des données PIKE.

Malgré ces progrès - inversion des tendances du braconnage dans au moins trois des quatre sous-régions, baisse significative des saisies et de leur poids, baisse significative de la demande entraînant une baisse des prix de l'ivoire - la bataille contre le braconnage de l'ivoire n'est pas encore gagnée. Au Vietnam, les prix semblent remonter et le pays apparaît comme un centre naissant du commerce illégal de l'ivoire. De 2006 à 2015, le Vietnam était la destination prévue d'environ 9 % du poids total de l'ivoire saisi dans le monde, mais pour la période 2015-2019, cette proportion est passée à 42 % (ONUDD, 2020).

En outre, une population d'éléphants stable dans la TFCA KAZA - qui comprend des parties de l'Angola, du Botswana, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe, qui partagent des frontières le long des bassins de l'Okavango et du Zambèze - peut sembler être un signe de réussite. En y regardant de plus près, les résultats sont plus décevants. La population de KAZA, qui compte environ 220 000 éléphants, n'a pas changé depuis la dernière étude réalisée en 2015, mais un taux de renouvellement naturel de 5 % par an, compte tenu d'une mortalité naturelle de 2 %, suggère que 11 000 éléphants par an ont été perdus, très probablement à cause du braconnage, entre 2015 et 2022. Un total de 77 000 éléphants équivaut à environ 150 000 défenses. Le taux de carcasses de 10,47% observé lors de l'étude 2022 de la KAZA suggère que le braconnage est toujours un problème majeur dans cette région. (Un ratio de carcasses est le nombre d'éléphants morts observés lors d'une étude aérienne en pourcentage du nombre total d'éléphants, morts et vivants, dénombrés lors de cette étude. Des ratios de carcasses supérieurs à 8 % sont une forte indication d'une population en déclin).

### **Conclusion**

Au cours des dix dernières années, les États membres de l'EPI, en collaboration avec la Fondation EPI, ont contribué de manière significative au maintien du moratoire international sur le commerce de l'ivoire, à la fermeture des marchés nationaux de l'ivoire et à la prévention de la fuite des stocks d'ivoire sur le marché illégal par la gestion, la conservation et la destruction des stocks. Ces mesures ont permis de réduire les prix de l'ivoire, mais elles ont également envoyé un message public fort, en particulier lorsqu'elles sont associées à une meilleure application de la loi, ce qui a entraîné une baisse significative de la demande et une amélioration des perspectives pour la plupart des éléphants d'Afrique. Mais nous devons rester vigilants. Nous devons continuer à renforcer l'application de la loi tout au long de la chaîne de valeur de l'ivoire grâce à des niveaux accrus de coopération internationale. Nous devons également accorder plus d'attention à une nouvelle crise qui a progressivement émergé au cours des deux dernières décennies : le conflit homme-éléphant (HEC).

**L'EPI joue un rôle essentiel dans nos efforts pour éradiquer la criminalité liée aux espèces sauvages, car elle nous offre, en tant qu'Africains responsables de certaines des réserves d'espèces sauvages les plus riches au monde, une plateforme pour nous engager dans un effort commun de protection des populations d'éléphants.**

*Son Excellence Ellen Johnson Sirleaf, ancienne présidente du Liberia.*







## Conclusion

**Le paysage mondial de la conservation a changé depuis 2014. Les dangers posés par le changement climatique et la perte catastrophique de biodiversité sont à la fois plus urgents et mieux compris. On constate également une meilleure appréciation de la mesure dans laquelle ces crises sont imbriquées les unes dans les autres. Cela se reflète dans les objectifs du cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal des Nations unies, qui appellent à une action urgente pour réduire la perte de biodiversité et minimiser l'impact du changement climatique mondial. L'Afrique, et donc les États membres de l'EPI, sont en première ligne pour ressentir l'impact de ces crises et prendre des mesures pour les combattre.**

Les menaces qui pèsent sur les éléphants d'Afrique ont également évolué depuis 2014. Ce rapport montre les progrès réalisés au cours de la dernière décennie par les pays, les défenseurs de l'environnement et les communautés dans la lutte contre le braconnage des éléphants et la contrebande d'ivoire, ainsi que la reconstitution de certaines populations clés d'éléphants d'Afrique. Les États membres de l'EPI et la Fondation EPI sont fiers d'avoir joué leur rôle dans ces succès collectifs.

Dans les années à venir, l'EPI continuera à œuvrer pour le maintien du moratoire de 1989 sur le commerce international de l'ivoire et pour la fermeture d'un plus grand nombre de

marchés nationaux de l'ivoire. La Fondation EPI poursuivra également son travail très efficace pour améliorer la sécurité des stocks d'ivoire et pour aider les pays à élaborer des plans d'action nationaux pour les éléphants.

Mais au cours de la prochaine décennie, l'EPI devra également répondre au défi croissant posé par les conflits entre l'homme et l'éléphant (HEC) et à la nécessité d'un financement adéquat de la conservation des éléphants. Pour de nombreux États membres de l'EPI, le HEC revêt une importance politique nationale et constitue la question la plus importante en matière de conservation des éléphants. La concurrence entre les hommes et les éléphants pour les terres et les ressources en Afrique n'est pas près de s'atténuer. Les États de l'aire de répartition des éléphants comptent déjà plusieurs dizaines de millions de personnes de plus qu'au moment du lancement de l'EPI. La population humaine continuera de croître. Le changement climatique ne fera qu'exacerber les tensions.

L'EPI, avec ses membres répartis sur tout le continent, est bien placée pour conserver sa position de principal forum par lequel l'Afrique peut exprimer ses besoins et atteindre ses objectifs en matière de conservation des éléphants. La Fondation EPI a la chance de disposer d'un conseil de direction africain et d'un personnel expérimenté et engagé. Il s'agit d'un canal unique entre l'Afrique et le reste du monde. Elle a élaboré une stratégie pour la décennie à venir, ainsi qu'une stratégie spécifique pour la gestion de HEC.

En Afrique, comme ailleurs, les gouvernements et les politiques peuvent changer brusquement. Aucun des dirigeants qui ont signé la création de l'EPI en 2014 n'est encore en fonction, bien que leurs cinq pays restent membres de l'EPI. Au fur et à mesure que l'EPI se développe, la Fondation EPI devra redoubler d'efforts pour nouer des contacts et renforcer les relations avec les États membres dont la liste ne cesse de s'allonger, s'adapter aux changements de dirigeants, veiller à refléter fidèlement leurs points de vue et générer les ressources nécessaires pour les servir de manière efficace. Pour mettre ce défi en perspective, l'EPI compte aujourd'hui deux fois plus d'États membres qu'il n'y a de personnel à la Fondation EPI.

Nous sommes profondément reconnaissants à tous ceux qui ont soutenu l'EPI au cours de ses dix premières années d'existence. Nous avons déjà accompli tant de choses. Mais pour garantir la concrétisation de nos ambitions collectives, les États membres de l'EPI et la Fondation EPI auront besoin de fonds fiables et durables dans les années à venir. Grâce à ces fonds, nous pourrions maintenir et développer les projets en cours pour les États membres de l'EPI et contribuer à amplifier les perspectives africaines auprès d'un public mondial.

La Vision 2030 de la Fondation EPI envisage un avenir dans lequel nous aurons atteint *"la coexistence harmonieuse des éléphants et des hommes, avec des troupes capables de se déplacer sur l'ensemble de leur aire de répartition."* Ils protègent ainsi une grande diversité d'animaux et de plantes sauvages, luttent contre le changement climatique et soutiennent les moyens de subsistance locaux.

Alors que nous entamons notre deuxième décennie, nous vous demandons de vous joindre à nous pour faire de notre vision passionnante une réalité.



School children, Kenya.  
Martin Middlebrook



## References

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (2019). Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. IPBES.

Lemieux, A. M., et R. V. Clarke (2009). L'interdiction internationale des ventes d'ivoire et ses effets sur le braconnage des éléphants en Afrique. *Brit. J. Criminology* 49, 451 - 471. doi:10.1093/bjc/azp030.

Scanlon, J. E., J. Barzdo et G.I. Iori (2023). L'éléphant dans la pièce : La CITES et les éléphants d'Afrique. *Commentaire de l'IIDD*, 25 janvier 2023.

Thomas-Walters, L., Morkel, B., Kubo, T., 't Sas Rolfe, M., Smith, R.J. et Diogo Verissimo (2023). *Conservation and Society* 21(1) : 1-16.

CITES/ETIS (2023). Le système d'information sur le commerce des éléphants (ETIS). Rapport à la 77ème réunion du Comité permanent de la CITES.

CITES/MIKE (2023). Monitoring the Illegal Killing of Elephants (MIKE), analyse de la tendance PIKE 2003-2022.

Quy-Toan Do, A. A. Levchenko, L. Ma, J. Blanc, H. Dublin & T. Milliken (2018). L'élasticité des prix du braconnage des éléphants d'Afrique. Document de travail de recherche politique 8335. Groupe de la Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, équipe Pauvreté et inégalités.

ONUDC (2020). Rapport mondial sur la criminalité liée aux espèces sauvages, Trafic d'espèces protégées. Recherche de l'ONUDC.

Yingwei Chen, Yify Wang & H. S. Mumby (2023). Cinq ans d'interdiction de l'ivoire en Chine : Développements, limites et possibilités d'amélioration. *Biological Conservation*, Vol. 284, 110177.

Zhen Miao, Qiang Wang, Xiaofeng Cui, Kirsten Conrad, Wei Ji, Wei Zhang, Xuehong Zhou & Douglas Craig MacMillan (2022) The Dynamics of the Illegal Ivory Trade and the Need for Stronger Global Governance. *Journal of International Wildlife Law & Policy*, 25:1, 84-96, DOI : 10.1080/13880292.2022.2077393

## Annexe

### L'équipe de la Fondation EPI

En coordination avec les gouvernements des États membres, les points focaux nationaux qu'ils ont désignés, les ONG partenaires et les autres structures de l'EPI, la Fondation EPI est au cœur des efforts déployés pour protéger les éléphants d'Afrique.



**John Scanlon AO,**  
*Directeur général.*



**Greta Francesca Iori,**  
*Directrice du développement des programmes.*



**Dr Hugo Jachmann,**  
*Directeur des plans d'action nationaux pour les éléphants.*



**Ruth Musgrave,**  
*Directrice de la gestion des stocks.*



**Ulysse Sinagabé Korogone,**  
*Directeur adjoint de la gestion des stocks.*



**Andrew Crichton,**  
*Directeur opérationnel.*



**Harry Thorold,**  
*Directeur financier.*



**Barnaby Phillips,**  
*Conseiller principal en communication.*



**José Pedro Agostinho,**  
*Chargé de projet - Afrique lusophone.*



**Kiprotich Biwott,**  
*Gestionnaire du système de gestion des stocks.*



**Clara G. Rincuni,**  
*Responsable de la communication numérique.*



**Christina Godding,**  
*Administratrice du programme.*



## Conseil d'administration de l'EPI

— L'EPI et la Fondation EPI bénéficient des conseils et de l'expérience d'un groupe d'éminents politiciens et défenseurs de l'environnement africains.



**Sharon Ikeazor,**  
*Ancienne ministre d'État  
République fédérale du Nigeria*



**H.E. Ian Khama,**  
*Ancien président,  
République du Botswana.*



**Fatima Maada Bio,**  
*Première dame,  
République de Sierra Leone.*



**Lee White CBE,**  
*Ancien ministre des Eaux  
et Forêts, de la Mer et de  
l'Environnement,  
République du Gabon.*



**Margaret Kenyatta,**  
*Ancienne première dame,  
République du Kenya*



**H.E. Hailemariam Desalegn,**  
*Ancien premier ministre,  
République fédérale d'Éthiopie.*

## Conseil d'administration

— Le secrétariat de l'IMA est supervisé par une équipe de conservationnistes passionnés et très expérimentés, réunissant les meilleures connaissances techniques, juridiques et opérationnelles. Au-delà de leur devoir fiduciaire, nos administrateurs fournissent des conseils importants dans la mise en œuvre du travail du Secrétariat pour soutenir les pays membres à travers le continent.



**Alexander Rhodes,**  
*Président*



**Sanjayan Muttulingam,**  
*Administrateur*



**Ian Craig OBE,**  
*Administrateur*



